



États Financiers Annuels Consolidés

28 février 2023

Consolidated Annual Financial Statements

February 28, 2023

Exploration Puma inc.

États Financiers Annuels Consolidés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de **EXPLORATION PUMA INC.**

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels consolidés de **EXPLORATION PUMA INC.** (Société), qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 28 février 2023 et au 28 février 2022, et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers annuels consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 28 février 2023 et au 28 février 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers annuels consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers annuels consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

QUESTIONS CLÉS DE L'AUDIT

La valeur comptable nette des actifs de prospection et d'évaluation s'élevait à 10 179 585 \$ au 28 février 2023. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

L'existence d'un ou de plusieurs des faits et circonstances suivants indique que la Société doit soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation : la période pendant laquelle l'entité a le droit de prospecter dans la zone spécifique a expiré ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé, d'importantes dépenses de prospection et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées, la prospection et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif de prospection et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.

Nous avons considéré qu'il s'agissait d'une question clé de l'audit en raison de l'importance des actifs de prospection et d'évaluation et des jugements portés par la direction dans l'évaluation des indicateurs de dépréciation liés à la dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation, ce qui a entraîné un degré élevé de subjectivité dans la mise en œuvre des procédures liées à ces jugements.

Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit

Notre approche a comporté les procédures suivantes :

- Évaluation du caractère raisonnable de l'évaluation par la direction des indicateurs de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation;
- Obtention d'éléments probants à l'appui de la validité des claims détenus ;
- Lecture des procès-verbaux du conseil d'administration;
- Obtention du budget pour appuyer la poursuite et la planification des activités de prospection et d'évaluation.

Puma Exploration Inc.

Consolidated Annual Financial Statements

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Shareholders of **PUMA EXPLORATION INC.**

OPINION

We have audited the consolidated annual financial statements of **PUMA EXPLORATION INC.** (Company), which comprise the consolidated statements of financial position as at February 28, 2023, and February 28, 2022, and the consolidated statements of comprehensive income, consolidated statements of changes in equity and consolidated statements of cash flows for the years then ended, and notes to the consolidated financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying consolidated annual financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Company as at February 28, 2023, and February 28, 2022, and its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

BASIS FOR OPINION

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the "Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Annual Financial Statements" section of our report. We are independent of the Company in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the consolidated annual financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

KEY AUDIT MATTERS

The net carrying amount of prospection and evaluation assets was of \$10,179,585 as at February 28, 2023. Prospection and evaluation assets are tested for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable.

The existence of one or more of the following facts and circumstances indicate that the Company must subject the prospection and evaluation assets to depreciation tests: the period for which the entity has the right to explore in the specific area has expired during the period or will expire in the near future, and is not expected to be renewed, substantive expenditure on further exploration for and evaluation of mineral resources in the specific area is neither budgeted nor planned, exploration for and evaluation of mineral resources in the specific area have not led to the discovery of commercially viable quantities of mineral resources and the Company has decided to discontinue such activities in the specific area, sufficient data exist to indicate that, although a development in the specific area is likely to proceed, the carrying amount of the exploration and evaluation asset is unlikely to be recovered in full from successful development or by sale.

We considered that this was a key audit matter due to the importance of the prospection and evaluation assets and of the judgments made by Management in the evaluation of the depreciation indicators related to the depreciation of prospection and evaluation assets, which led to a high level of subjectivity in the application of the procedures related to these judgments.

How the key matter was addressed in the audit

Our approach contained the following procedures:

- Evaluation of the reasonable nature of Management's evaluation of the depreciation indicators for prospection and evaluation assets;
- Acquisition of evidence that support the validity of the claims owned;
- Reading of the minutes of the Board of Directors;
- Acquisition of the budget to support the continuation and planning of prospection and evaluation activities.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIÉE À LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers annuels consolidés, qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 28 février 2023, mais ne comprennent pas les états financiers annuels consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers annuels consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers annuels consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT (CONTINUED)

MATERIAL UNCERTAINTY RELATED TO GOING CONCERN

We draw attention to Note 1 in the consolidated annual financial statements, which describes matters and conditions that indicate the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. Our opinion is not modified in respect of this matter.

OTHER INFORMATION

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the Management Discussion and Analysis report for the year ended February 28, 2023, but does not include the consolidated annual financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the consolidated annual financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the consolidated annual financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated annual financial statements, or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated.

If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

RESPONSIBILITIES OF MANAGEMENT AND THOSE CHARGED WITH GOVERNANCE FOR THE CONSOLIDATED ANNUAL FINANCIAL STATEMENTS

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated annual financial statements in accordance with IFRS, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of consolidated annual financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated annual financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers annuels consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers annuels consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers annuels consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT (CONTINUED)

AUDITOR'S RESPONSIBILITIES FOR THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED ANNUAL FINANCIAL STATEMENTS

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated annual financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated annual financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated annual financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control;
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management;
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated annual financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern;
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated annual financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated annual financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation;
- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the entities and business activities within the group to express an opinion on the consolidated annual financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS (SUITE)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Bélanger.

(signé) Mallette S.E.N.C.R.L.¹
Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 27 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A130437

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT (CONTINUED)

AUDITOR'S RESPONSIBILITIES FOR THE AUDIT OF THE CONSOLIDATED ANNUAL FINANCIAL STATEMENTS (CONTINUED)

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

The engagement partner on the audit resulting in this independent auditor's report is David Bélanger.

(signed) Mallette L.L.P.¹
Partnership of chartered professional accountants

Québec, Canada
June 27, 2023

¹ CPA auditor, public accountancy permit No A130437

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 28 février			2023	2022	CONSOLIDATED STATEMENTS OF FINANCIAL POSITION at February 28
(en dollars canadiens)	Notes	\$	\$	(Canadian dollars)	
ACTIF					ASSETS
Courants					Current
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	190 494	5 156 073	Cash and cash equivalents	
Débiteurs	6	80 490	257 475	Accounts receivable	
Frais payés d'avance		111 743	142 032	Prepaid expenses	
		382 727	5 555 580		
Non courants					Non-current
Placements	7	781 174	667 623	Investments	
Dépôt pour la restauration		167 300	-	Deposit for restoration fees	
Immobilisations corporelles	8	51 513	63 019	Property, plant and equipment	
Somme à recevoir d'une société privée, sans intérêts ni modalités		132 500	-	Amount receivable from a private company, without interest nor terms	
Actifs de prospection et d'évaluation	10	10 179 585	4 966 863	Prospection and evaluation assets	
Actifs non courants détenus en vue de la vente	9	2 300 000	3 500 000	Non-current assets held for sale	
		13 612 072	9 197 505		
Total de l'actif		13 994 799	14 753 085	Total assets	
PASSIF					LIABILITIES
Courants					Current
Fournisseurs et frais courus	11	129 353	318 096	Accounts payable and accrued expenses	
Provision pour frais de restauration		167 300	-	Provision for restoration fees	
Passif lié aux actions accréditatives		-	885 643	Liability related to flow-through shares	
Dépôt sur souscription d'actions		-	55 000	Deposit on share subscriptions	
Dépôt sur vente d'option de propriétés		-	600 000	Deposit on sale of option of properties	
		296 653	1 858 739	Total liabilities	
CAPITAUX PROPRES					SHAREHOLDERS' EQUITY
Capital social	12	41 518 646	39 198 508	Capital stock	
Cumul des autres éléments du résultat global		36 419	(31 225)	Accumulated other comprehensive income (loss)	
Surplus d'apport		5 139 274	4 784 408	Contributed surplus	
Résultats non distribués		(32 996 193)	(31 057 345)	Deficit	
Total des capitaux propres		13 698 146	12 894 346	Total shareholders' equity	
Total du passif et des capitaux propres		13 994 799	14 753 085	Total liabilities and shareholders' equity	

Continuité de l'exploitation (note 1) Going concern (Note 1)

Conventions et éventualités et engagements (notes 10 et 18) Agreements and contingencies and commitments (Notes 10 and 18)

Les notes complémentaires sont parties intégrantes des états financiers annuels consolidés. The accompanying notes are an integral part of these consolidated annual financial statements.

Au nom du conseil d'administration On behalf of the Board

(s) Richard Thibault
Administrateur / Director

(s) Marcel Robillard
Chairman of the Board / Président du Conseil d'administration

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL		CONSOLIDATED STATEMENTS OF COMPREHENSIVE INCOME	
Exercices terminés les 28 février		2023	2022
(en dollars canadiens)	Notes	\$	\$ (Canadian dollars)
Produits des activités ordinaires		-	-
Charges administratives	22	2 093 289	1 751 147
Frais généraux	23	-	-
Frais financiers	25	-	991
Résultat avant autres charges et autres produits et impôts		(2 093 289)	(1 752 138)
Perte sur classement des actifs non courants détenus en vue de la vente		-	(586 454)
Autres produits et autres charges	24	799 231	471 288
Résultat avant impôts		(1 294 058)	(1 867 304)
Charge d'impôt différé		(6 579)	168 927
Résultat net		(1 287 479)	(2 036 231)
Autres éléments du résultat global			Other comprehensive loss
<i>Éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés au résultat net :</i>			<i>Items that will not be reclassified subsequently to net loss:</i>
Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :			Equity instruments designated at fair value through other comprehensive loss:
Variation de la juste valeur des placements		77 142	(36 517)
Impôt différé afférent		9 498	(4 839)
		67 644	(31 678)
Résultat global		(1 219 835)	(2 067 909)
Résultat net de base et dilué par action		(0.011)	(0.025)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		114 638 711	83 261 285

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES Exercices terminés le 28 février	Nombre d'actions / Number of shares	Capital social / Capital Stock	Cumul des autres éléments du résultat global / Accumulated other	Surplus d'apport / Contributed surplus	Résultats non distribués / Deficit	Total des capitaux propres / Total shareholders' equity	CONSOLIDATED STATEMENTS OF CHANGES IN EQUITY Years ended February 28
			comprehensive income (loss)			\$	
(en dollars canadiens)		\$	\$	\$	\$	\$	(Canadian dollars)
Solde au 28 février 2021	74 904 674	31 710 691	453	4 045 220	(29 021 114)	6 735 250	Balance as of February 28, 2021
Émission d'actions	17 305 500	7 522 200	-	-	-	7 522 200	Issuance of shares
Prime	-	(1 100 000)	-	-	-	(1 100 000)	Premium
Émission d'actions - acquisition de propriétés minières	1 225 000	289 625	-	-	-	289 625	Issuance of shares - acquisition of mining properties
Frais d'émission d'actions	-	(830 353)	-	211 152	-	(619 201)	Share issue costs
Impôt différé afferent aux frais d'émission	-	164 088	-	-	-	164 088	Deferred tax related to share issue costs
Exercice de bons de souscription	9 237 922	1 303 857	-	(55 464)	-	1 248 393	Warrants exercised
Exercice d'options d'achat d'actions	515 000	138 400	-	(59 300)	-	79 100	Options exercised
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	642 800	-	642 800	Share-based payments
Autres éléments du résultat global	-	-	(31 678)	-	-	(31 678)	Other comprehensive loss
Résultat net	-	-	-	-	(2 036 231)	(2 036 231)	Net loss
Solde au 28 février 2022	103 188 096	39 198 508	(31 225)	4 784 408	(31 057 345)	12 894 346	Balance as of February 28, 2022
Émission d'actions - acquisition de propriétés minières	900 000	397 500	-	-	-	397 500	Issuance of shares - acquisition of mining properties
Frais d'émission d'actions	-	(11 013)	-	-	-	(11 013)	Share issue costs
Impôt différé afferent aux frais d'émission	-	2 919	-	-	-	2 919	Deferred tax related to share issue costs
Exercice de bons de souscription	15 682 425	1 930 732	-	(166 884)	-	1 763 848	Warrants exercised
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	521 750	-	521 750	Share-based payments
Distribution de dividendes (note 9)	-	-	-	-	(651 369)	(651 369)	Distribution of dividends (Note 9)
Autres éléments du résultat global	-	-	67 644	-	-	67 644	Other comprehensive income
Résultat net	-	-	-	-	(1 287 479)	(1 287 479)	Net loss
Solde au 28 février 2023	119 770 521	41 518 646	36 419	5 139 274	(32 996 193)	13 698 146	Balance as of February 28, 2023

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 28 février

2023

(en dollars canadiens)

\$

CONSOLIDATED STATEMENTS OF CASH FLOWS

Years ended February 28

2022

\$

(Canadian dollars)

Activités d'exploitation			Operating activities
Résultat avant impôts	(1 294 058)	(1 867 304)	Loss before taxes
<i>Ajustements :</i>			<i>Adjustments:</i>
Prime sur placement accréditif	(885 643)	(484 431)	Flow-through premium
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(6 472)	Gain on disposal of property, plant and equipment
Amortissement	18 906	10 493	Depreciation
Paiements fondés sur des actions	521 750	621 044	Share-based payments
Pénalités reçues en actions ordinaires	-	(76 000)	Penalties received in common shares
Perte sur classement des actifs non courants	-	586 454	Loss on classification of non-current assets held for sale
<i>Variation nette des éléments hors caisse</i>			<i>Net change in non-cash working</i>
<i>du fonds de roulement :</i>			<i>capital items:</i>
Dépôt sur souscription d'actions	(55 000)	55 000	Deposit on share subscriptions
Débiteurs	173 195	(196 872)	Accounts receivable
Frais payés d'avance	30 289	(7 651)	Prepaid expenses
Dépôt pour la restauration	(167 300)	-	Deposit for restoration fees
Somme à recevoir d'une société privée	(132 500)	-	Amount receivable from a private company
Fournisseurs et frais courus	(3 101)	(13 522)	Accounts payable and accrued expenses
	(1 793 462)	(1 379 261)	
Activités d'investissement			Investment activities
Augmentation des actifs de prospection et d'évaluation	(4 829 774)	(3 529 989)	Increase in prospection and evaluation assets
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 400)	(66 336)	Purchase of property, plant and equipment
	(4 837 174)	(3 596 325)	
Activités de financement			Financing activities
Remboursement de la dette à long terme	-	(4 160)	Repayment of long-term debt
Produits de l'émission d'actions	-	7 522 200	Products from share issuance
Frais d'émission d'actions	(11 013)	(619 201)	Share issue costs
Exercice de bons de souscription	1 763 848	1 248 393	Warrants exercised
Dividendes versés	(87 778)	-	Dividends paid
Exercice d'options d'achat d'actions	-	79 100	Options exercised
	1 665 057	8 226 332	
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(4 965 579)	3 250 746	Net increase (decrease) in cash and cash equivalents
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	5 156 073	1 905 327	Cash and cash equivalents, beginning of year
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 5)	190 494	5 156 073	Cash and cash equivalents, end of year (Note 5)
Opérations de trésorerie			Treasury transactions
Intérêts versés	-	991	Interest paid
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 19)			Additional cash flow information (Note 19)

Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022

Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, agit à titre de « junior en exploration minière » en mettant en valeur des propriétés minières. La Société est un émetteur assujéti en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba et au Québec. Son titre est transigé à la Bourse de croissance du TSX Venture sous le symbole PUMA, à la Bourse de croissance de Santiago sous le symbole PUMACL et sous le symbole PUMXF sur le marché OTC. Son siège social est situé au 175, rue Legaré, Rimouski (Québec), G5L 3B9, Canada.

La Société possède Murray Brook Minerals inc., filiale inopérante, détenue à 100 %.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières et les frais de prospection renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des propriétés minières et des frais de prospection dépend de la capacité de la Société d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre la prospection, l'évaluation, le développement de ses biens, la construction et la mise en production commerciale ou du produit de la cession des biens.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des affaires à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation. La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions et un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, la pertinence de l'utilisation des IFRS applicables à une société en continuité d'exploitation, tels qu'ils sont décrits dans le paragraphe suivant. Ces états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Pour l'exercice terminé le 28 février 2023, la Société a enregistré un résultat global de (1 219 835) \$ et a accumulé des résultats non distribués de (32 996 193) \$ au 28 février 2023. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses obligations et ses engagements en vigueur au titre des programmes de prospection et d'évaluation et de payer ses charges administratives. Au 28 février 2023, la Société disposait d'un fonds de roulement de 86 074 \$ incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 190 494 \$.

Bien que la direction estime que ces fonds ne sont pas suffisants pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses budgétées jusqu'au 28 février 2024, Puma a levé 3 035 645 \$ en investissements privés en mai 2023, ce qui permettra à Puma de financer sa campagne d'exploration et de respecter ses obligations jusqu'au 28 février 2024.

Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

La publication des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 28 février 2023 (y compris les états comparatifs) a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 27 juin 2023.

1. INCORPORATION, NATURE OF OPERATIONS AND GOING CONCERN

The Company, incorporated under the Canada Business Corporations Act, acts as a "junior mining exploration company" by creating value on its mineral exploration properties. The Company is a reporting issuer in Ontario, Alberta, British Columbia, Manitoba and Quebec. Its stock is listed on the TSX Venture Exchange under the symbol PUMA, on the Santiago Venture Exchange under the symbol PUMACL and under the symbol PUMXF on the OTC market. The Company's head office is located at 175, Legaré Street, Rimouski (Quebec), G5L 3B9, Canada.

The Company owns Murray Brook Minerals Inc., a non-operating, 100% owned subsidiary.

The Company has not yet determined whether the mining properties and the prospection expenses have economically recoverable ore reserves. Recovery of the cost of the mining properties and of the prospection expenses depends on the Company's ability to exploit the ore reserves economically, secure the financing required to continue prospection, evaluation, development of its assets, construction and the start of commercial production or the proceeds from the disposal of the assets.

These consolidated financial statements were prepared in accordance with International Financial Reporting Standards ("IFRS"), applicable to a going concern, which contemplates the realization of assets and the settlement of liabilities in the normal course of business as they come due. In assessing whether the going concern assumption is appropriate, Management considers all available information about the future, which represents at least, but is not limited to, twelve months following the end of the reporting period. In making this assessment, Management is aware that there are material uncertainties related to events and conditions and substantial doubt about the Company's ability to continue as a going concern and, consequently, the appropriateness of the use of IFRS applicable to a going concern, as described in the following paragraph. These consolidated financial statements do not reflect adjustments to asset and liability carrying amounts, expenditures, and classifications on the statement of financial position that would be necessary if the going concern assumption proved to be inappropriate. These adjustments could be significant. Management did not take these into account as it believes in the validity of the going concern assumption.

For the year ended February 28, 2023, the Company reported a comprehensive loss of \$(1,219,835) and accumulated deficit of \$(32,996,193) as at February 28, 2023. In addition to the usual working capital requirements, the Company must secure sufficient funding to meet its existing obligations and commitments for prospection and evaluation and pay its administrative expenses. As at February 28, 2023, the Company had a working capital of \$86,074 including cash and cash equivalents of \$190,494.

Although management estimates that these funds are not sufficient to meet the Company's obligations and budgeted expenditures through February 28, 2024, Puma has raised \$3,035,645 in private investments in May 2023 which will allow Puma to finance its exploration campaign and meet its obligations through February 28, 2024.

While Management has been successful in securing financing in the past, there can be no assurance that it will be able to do so in the future or that these sources of funding or initiatives will be available to the Company, or that they will be available on terms that are acceptable to the Company. If Management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets might be less than the amounts reflected in these consolidated financial statements.

The consolidated financial statements for the year ended February 28, 2023 (including the comparative statements) were approved and authorized for publication by the Board of Directors on June 27, 2023.

2. MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES**NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES**

Les informations sur ces nouvelles normes, modifications et interprétations susceptibles d'être applicables pour les états financiers consolidés de la Société sont présentées ci-dessous.

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes ainsi que des modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 1er janvier 2023. Bon nombre de ces mises à jour ne sont pas pertinentes pour la Société et ne sont donc pas décrites aux présentes.

A) INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES MÉTHODES COMPTABLES – MODIFICATIONS D'IAS 1 ET DE L'ÉNONCÉ DE PRATIQUES EN IFRS 2

En février 2021, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié des modifications à l'IAS 1 *Présentation des états financiers* qui visent à exiger que les entités fournissent des informations sur leurs méthodes comptables significatives plutôt que sur leurs principales méthodes comptables. L'IASB a élaboré des indications et des exemples qui aideront les entités à porter des jugements sur l'importance relative des informations à fournir concernant les méthodes comptables.

Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. La Société estime que l'incidence de l'adoption de ces modifications n'aura pas d'impact significatif sur ses états financiers consolidés.

B) DÉFINITION D'ESTIMATIONS COMPTABLES – MODIFICATIONS D'IAS 8

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* qui introduisent une définition des estimations comptables et apportent des précisions visant à aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables.

Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. La Société estime que l'incidence de l'adoption de ces modifications n'aura pas d'impact significatif sur ses états financiers consolidés.

C) CLASSEMENT DES PASSIFS EN TANT QUE PASSIFS COURANTS OU NON COURANTS – MODIFICATIONS D'IAS 1

En janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1 *Présentation des états financiers*, qui visent à clarifier le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Le 15 juillet 2020, l'IASB a publié une modification afin de reporter la date d'entrée en vigueur d'un an.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2024.

Aux fins du classement des passifs non courants, les modifications ont éliminé l'obligation selon laquelle le droit de différer le règlement ou le transfert d'un passif pour au moins 12 mois doit être inconditionnel. Le droit doit plutôt être substantiel et exister à la date de clôture.

Les modifications clarifient également la manière dont une société classe un passif qui comprend une option de conversion au gré de l'autre partie. Les modifications stipulent que :

- Le règlement d'un passif comprend le transfert d'instruments de capitaux propres de l'entité à l'autre partie;
- Lors du classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants, une société peut omettre uniquement les options de conversion comptabilisées en tant que capitaux propres.

La Société estime que l'incidence de l'adoption de ces modifications n'aura pas d'impact significatif sur ses états financiers consolidés.

2. FUTURE CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES**STANDARDS AND INTERPRETATIONS ISSUED NOT YET ADOPTED**

Information on new standards, amendments and interpretations that are expected to be relevant to the Company's consolidated financial statements is provided below.

The Company has not yet adopted certain standards, interpretations to existing standards and amendments which have been issued but have an effective date of later than January 1, 2023. Many of these updates are not relevant to the Company and are therefore not discussed herein.

A) DISCLOSURE OF ACCOUNTING POLICIES – AMENDMENTS TO IAS 1 AND IFRS PRACTICE STATEMENT 2

In February 2021, the International Accounting Standards Board (IASB) issued amendments to IAS 1 *Presentation of Financial Statements* requiring that entities disclose their material accounting policies rather than their significant accounting policies. The IASB has developed guidance and examples to help entities apply materiality judgments to accounting policy disclosure.

The amendments are effective for annual reporting periods beginning on or after January 1, 2023. The Company believes that the adoption of these amendments will not have a significant impact on its consolidated financial statements.

B) DEFINITION OF ACCOUNTING ESTIMATES – AMENDMENTS TO IAS 8

In February 2021, the IASB issued amendments to IAS 8 *Accounting Policies, Changes in Accounting Estimates and Errors* to introduce a definition of accounting estimates and provide other clarifications to help entities distinguish accounting policies from accounting estimates.

The amendments are effective for annual reporting periods beginning on or after January 1, 2023. The Company believes that the adoption of these amendments will not have a significant impact on its consolidated financial statements.

C) CLASSIFICATION OF LIABILITIES AS CURRENT OR NON-CURRENT – AMENDMENTS TO IAS 1

In January 2020, the IASB issued amendments to IAS 1 *Presentation of Financial Statements* to clarify the classification of liabilities as either current or non-current. As at July 15, 2020, the IASB issued an amendment deferring the effective date by one year.

The amendments are effective for annual periods beginning on or after January 1, 2024.

For the purposes of classification of non-current liabilities, the amendments eliminated the requirement that the right to defer settlement or transfer a liability for at least 12 months be unconditional. Instead, the right must be substantive and exist at the end of the reporting period.

The amendments also clarify how an entity classifies a liability that is convertible at the option of the counterparty. The amendments state that:

- Settlement of a liability includes the transfer of equity instruments from the entity to the other party;
- When classifying liabilities as current or non-current, a company may omit only conversion options recognized as equity.

The Company believes that the adoption of these amendments will not have a significant impact on its consolidated financial statements.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**3.1. BASE D'ÉTABLISSEMENT**

La Société a préparé ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada tels qu'ils sont énoncés dans la partie I du Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada - Comptabilité, qui intègrent les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note. Ces méthodes ont été appliquées tout au long des exercices présentés, sauf dans le cas où il en est fait mention. Ils ont été établis au coût historique à l'exception de certains instruments financiers à leur juste valeur.

3.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société mère et de sa filiale. La filiale est constituée d'une entité sur laquelle la Société a droit ou est exposée à des rendements variables par ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur l'entité émettrice. Les états financiers de la filiale sont compris dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date à laquelle le contrôle entre en vigueur jusqu'à la date à laquelle le contrôle prend fin. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation. Les méthodes comptables de la filiale ont été modifiées lorsque cela était nécessaire pour qu'elles soient conformes aux méthodes adoptées par la Société.

La filiale de la Société, Murray Brook Minerals inc., est entièrement détenue par la Société.

3.3. CONSTATATION DES PRODUITS

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé. Les autres revenus sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

3.4. AIDES GOUVERNEMENTALES

Dans le cadre de ses activités, la Société reçoit différentes subventions relativement à l'expansion de ses activités. Ces aides gouvernementales sont constatées lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société se conformera aux conditions attachées aux subventions et que celles-ci seront reçues. La Société utilise la méthode de la réduction du coût pour comptabiliser les subventions. Celles-ci sont portées en diminution de la charge ou de l'actif admissible auquel les subventions se rapportent.

Lorsque l'aide gouvernementale est remboursable, un passif est créé si un événement donnant lieu au remboursement survient. Ce passif est comptabilisé à la valeur actualisée des remboursements qui sont dus.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES**3.1. BASIS OF PREPARATION**

The Company prepared its consolidated financial statements in accordance with Canadian Generally Accepted Accounting Principles ("GAAP") as set out in the Handbook of the Chartered Professional Accountants of Canada – Accounting part 1, which incorporates International Financial Reporting Standards ("IFRS"). The consolidated financial statements have been prepared in accordance with the accounting policies described in this note. These policies have been applied throughout the years presented, except in the case where it is actually mentioned. They have been prepared under the historical cost convention, except for certain financial instruments at their fair value.

3.2. BASIS OF CONSOLIDATION

The consolidated financial statements include the financial statements of the parent company and its subsidiary. The subsidiary consists of an entity over which the Company has a right or is exposed to variable returns through its links with the issuing entity and has the ability to influence returns through its power over the issuing entity. The financial statements of the subsidiary are included in the consolidated financial statements of the Company from the date on which control commences until the date on which control ceases. All intercompany transactions and balances have been eliminated on consolidation. The accounting methods of the subsidiary have been modified when necessary to conform to the methods adopted by the Company.

The Company's subsidiary, Murray Brook Minerals Inc., is wholly owned by the Company.

3.3. REVENUE RECOGNITION

Investment transactions are recognized on the transaction date, and the resulting revenue is recorded on an accrual basis. Other revenues are recorded as services are carried out.

3.4. GOVERNMENT SUBSIDIES

As part of its activities, the Company receives various grants in order to expand its activities. These government subsidies are recorded when there is reasonable assurance that the Company will comply with the conditions attached to the grants and that the grants will be received. The Company uses the cost reduction method to account for grants. They reduce the expense or the eligible asset to which they relate.

When the government subsidy is refundable, a liability is created if an event giving rise to a refund occurs. This liability is recorded at the discounted value of the refunds that are due.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**3.5. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Des actifs financiers et des passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs arrivent à expiration ou ont été transférés, et que la Société a transféré pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété des actifs. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est acquittée ou annulée ou qu'elle a expiré.

ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur, alors l'évaluation initiale tient compte des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- évalués ultérieurement au coût amorti; et
- évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du résultat net).

Les placements dans des instruments de capitaux propres sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins que la Société ne fasse, instrument par instrument, le choix irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations de la juste valeur. Dans le cas des placements dans des instruments d'emprunt, le classement dépend du modèle économique que suit l'entité pour gérer les actifs financiers et des modalités contractuelles des flux de trésorerie. Dans le cas des actifs évalués à la juste valeur, les profits et les pertes sont comptabilisés soit en résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global.

i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et déduction faite de toute perte de valeur si :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Les débiteurs, le dépôt pour la restauration et la somme à recevoir d'une société privée sont classés dans cette catégorie.

ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans cette catégorie.

Un actif financier doit être évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Dans le cas des placements dans des instruments d'emprunt, cette évaluation dépendra du modèle économique suivant lequel le placement est détenu. Dans le cas des placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, cette évaluation sera déterminée par le fait que la Société a fait ou non le choix irrévocable, au moment de la comptabilisation initiale, de comptabiliser le placement comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société a fait ce choix. Ainsi, les profits et les pertes ne seront jamais reclassés en résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés en résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente le remboursement d'une partie du coût du placement.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)**3.5. FINANCIAL INSTRUMENTS**

Financial assets and liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the instrument. Financial assets are derecognized when the rights to receive cash flows from the assets have expired or have been transferred and the Company has transferred substantially all risks and rewards of ownership. Financial liabilities are derecognized when the obligation specified in the contract is discharged, cancelled or expires.

FINANCIAL ASSETS

Financial assets are initially measured at fair value. If the financial asset is not subsequently accounted for at fair value, then the initial measurement includes transaction costs that are directly attributable to the asset's acquisition or origination. On initial recognition, the Company classifies its financial assets in the following measurement categories:

- measured subsequently at amortized cost; and
- measured subsequently at fair value (either through other comprehensive income (loss), or through net income (loss)).

Investments in equity instruments are classified at fair value through profit or loss, unless the Company makes, on an instrument-by-instrument basis, an irrevocable election at the time of initial recognition to present in other comprehensive income its changes in fair value. For investments in debt instruments, the classification depends on the entity's business model for managing the financial assets and the contractual terms of the cash flows. For assets measured at fair value, gains and losses will either be recorded in profit or loss or other comprehensive income.

i) Financial assets measured at amortized cost

A financial asset is subsequently measured at amortized cost using the effective interest method and net of any impairment loss if:

- the financial asset is held within a business model whose objective is to hold financial assets in order to collect contractual cash flows; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

The accounts receivable, deposit for restoration fees, and amounts receivable from a private company are classified in this category.

ii) Financial assets measured at fair value

A financial asset shall be measured at fair value through net loss unless it is measured at amortized cost or at fair value through other comprehensive income. The cash and cash equivalents are classified in this category.

A financial asset shall be measured at fair value through other comprehensive income if both of the following conditions are met:

- the financial asset is held within a business model whose objective is achieved by both collecting contractual cash flows and selling financial assets; and
- the contractual terms of the financial asset give rise on specified dates to cash flows that are solely payments of principal and interest on the principal amount outstanding.

For investments in debt instruments, this assessment will depend on the business model under which the investment is held. In the case of investments in equity instruments that are not held for trading, this measurement will be determined by whether the Company has made an irrevocable election, at the time of initial recognition, to recognize the investment as being at fair value through other comprehensive income. The Company has made this choice. Thus, profits and losses will never be reclassified to profit or loss. Dividends from such investments are recognized in profit or loss, unless it is clear that the dividend represents the reimbursement of part of the cost of the investment.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**3.5. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)****iii) Dépréciation**

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues liées à ses instruments d'emprunt qui sont comptabilisés au coût amorti ou par le biais des autres éléments du résultat global. Le choix de la méthode de dépréciation à employer sera déterminé par le fait qu'il y a eu ou non une augmentation importante du risque de crédit.

La Société suppose que le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale si elle détermine que ce risque est faible à la date de clôture. Le risque de crédit que comporte un instrument financier est considéré comme faible si l'instrument financier comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être. Un instrument financier noté « catégorie investissement » par une agence de notation pourrait être considéré comme présentant un risque de crédit faible.

La Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9 aux créances clients qui exige la comptabilisation des pertes attendues pour la durée de vie dès la comptabilisation initiale de ces créances.

PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite de tous les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont évalués soit au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les fournisseurs et frais courus sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.6. RÉSULTAT NET DE BASE ET DILUÉ PAR ACTION

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat net dilué par action, une entité doit supposer que les options dilutives et les bons de souscription dilutifs ont été exercés. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen du marché des actions ordinaires pendant l'exercice. Pour les exercices terminés le 28 février 2023 et le 28 février 2022, le résultat net dilué par action est équivalent au résultat net de base par action, compte tenu de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la Société subit des pertes et / ou que les options d'achat d'actions et les bons de souscription sont émis à un cours supérieur au cours moyen du marché.

3.7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à compter de la date d'acquisition, qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

3.8. ENCAISSE RÉSERVÉE À LA PROSPECTION ET À L'ÉVALUATION

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représente le produit de financements accreditifs non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds encaissés à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)**3.5. FINANCIAL INSTRUMENTS (CONTINUED)****iii) Impairment**

The Company assesses on a forward-looking basis the expected credit losses associated with its debt instruments carried at amortized cost and through other comprehensive income (loss). The impairment methodology applied depends on whether there has been a significant increase in credit risk.

The Company assumes that the credit risk on a financial instrument has not increased significantly since initial recognition if the financial instrument is determined to have low credit risk at the reporting date. Such assessment exists if the financial instrument has a low risk of default, the borrower has a strong capacity to meet its contractual cash flow obligations in the near term and adverse changes in economic and business conditions in the longer term may, but will not necessarily, reduce the ability of the borrower to fulfill its contractual cash flow obligations. An external rating of investment grade is considered to indicate that a financial instrument may be considered as having low credit risk.

For trade receivables, the Company applies the simplified approach permitted by IFRS 9, which requires expected lifetime losses to be recognized from initial recognition of the receivables.

FINANCIAL LIABILITIES

Financial liabilities are initially recorded at fair value net of any directly attributable transaction costs. Subsequent to initial recognition these financial instruments are either measured at amortized cost using the effective interest method or at fair value through profit or loss.

Accounts payable and accrued charges are recognized at amortized cost using the effective interest rate method.

3.6. BASIC AND DILUTED NET EARNINGS PER SHARE

Basic net earnings per share are calculated by dividing the net earnings attributable to the holders of the Company's common shares by the weighted average number of common shares outstanding during the year. Diluted earnings per share are calculated by adjusting the earnings attributable to holders of the Company's common shares as well as the weighted average number of outstanding common shares for the effects of all dilutive potential common shares which include stock options and warrants. It must be taken into account that dilutive potential common shares were converted to common shares at the beginning of the period or on the date of issuance of the potential common shares if it was a later date.

To determine the diluted earnings per share, an entity must assume that the dilutive stock options and warrants have been exercised. The assumed proceeds from these instruments must be considered as having been received during the issuance of common shares at the average market price of common shares during the year. For the years ended February 28, 2023, and February 28, 2022, the diluted earnings per share is equal to the basic earnings per share, due to the anti-dilutive effect of stock options and warrants when the Company suffers losses and / or the stock options and warrants are issued at a price that is higher than the average market price.

3.7. CASH AND CASH EQUIVALENTS

The Company's cash and cash equivalents include cash and short-term investments with a term equal to or less than three months from the date of issue, that are highly liquid, readily convertible to known amounts of cash and subject to an insignificant risk of change in value.

3.8. CASH RESERVED FOR PROSPECTION AND EVALUATION

Cash reserved for prospection and evaluation represents proceeds from flow-through financing not yet incurred in prospection. According to the requirements of those financings, the Company has to apply the funds received for mining prospection activities.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**3.9. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION**

Les actifs de prospection et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits miniers (propriétés minières) et les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation des propriétés minières (frais de prospection). Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les pertes de valeur, les aides gouvernementales, les droits remboursables et les contributions de partenaires.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales de prospection et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés. Les droits miniers et les dépenses relatives aux activités de prospection et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages de prospection, le creusement de tranchées, l'échantillonnage, les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale et les paiements fondés sur des actions reliés aux actifs de prospection et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable et l'écart serait alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation relatifs à la propriété minière sont alors transférés dans la catégorie *Actifs miniers en construction*. Avant le transfert, les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

À la suite du transfert des actifs de prospection et d'évaluation dans la catégorie *Actifs miniers en construction*, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie *Actifs miniers en construction*. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous *Actifs miniers en construction* sont alors transférés dans la catégorie *Actifs miniers* et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs. Jusqu'à maintenant, aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minière n'a été démontrée.

CESSION D'INTÉRÊT RELATIVEMENT À DES CONVENTIONS D'OPTION

Lors de cessions d'intérêts relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses de prospection et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs de prospection et d'évaluation en résultat net.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)**3.9. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS**

Prospection and evaluation assets include costs incurred in the acquisition of mining rights (mining properties) and expenditures related to the prospection and evaluation of mining properties (prospection expenses). These assets are recognized as intangible fixed assets and are shown at cost less impairment, government subsidies, refundable rights and partner contributions.

Costs incurred prior to the acquisition of legal easements for prospection and evaluation are recognized on the income statement at the time when they are incurred. Mining rights and expenditures related to prospection and evaluation activities are capitalized in the cost of the asset, by property, until the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource are demonstrated. No depreciation is charged during the prospection and evaluation phase. Capitalized costs include, among other things, topographical, geological, geochemical and geophysical surveys, prospection drilling, trenching, sampling, activities related to the evaluation of technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource, and share-based payments related to prospection and evaluation assets.

If it has been established that a project's viability is not guaranteed or if a project has been abandoned, the capitalized amount will be reduced to its recoverable value and the difference will be recognized immediately in net earnings.

If the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource can be demonstrated, the prospection and evaluation assets related to the mining property will then be transferred to the *Mining assets under construction* category. Before the transfer, prospection and evaluation assets must undergo an impairment test, and all impairment must be recognized in the net earnings before reclassification.

After transferring the prospection and evaluation assets to the *Mining assets under construction* category, all subsequent costs related to construction, installation, and completion of equipment and facilities are capitalized in the *Mining assets under construction* category. Once the development stage is completed, all assets included in *Mining assets under construction* are then transferred to the *Mining assets* category and are depreciated over the useful lives of these assets. To date, no mineral resources have proven to be commercially viable.

ASSIGNMENT OF INTEREST IN RELATION TO OPTION AGREEMENTS

During assignments of interest regarding option agreements, the Company does not recognize prospection and evaluation expenditures incurred on the properties by the acquirer. In addition, the cash consideration received from the acquirer reduces the carrying amount of the previously capitalized expenditures, with any surplus being recognized as a profit on the disposal of prospection and evaluation assets in net earnings.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**3.10. ACQUISITION D'INTÉRÊTS SUR UNE PROPRIÉTÉ MINIÈRE**

L'acquisition d'une propriété minière est traitée comme un regroupement d'entreprises ou comme un achat d'actifs. La détermination du traitement repose sur une évaluation des facteurs au moment de l'acquisition. Un regroupement d'entreprises est une transaction dans laquelle un contrôle sur une ou plusieurs entreprises est obtenu. Une entreprise est définie comme un ensemble intégré d'activités et d'actifs qui a la capacité de créer des sorties. Si l'ensemble intégré des activités et des actifs est dans la phase d'exploration ou de développement et n'a donc pas de sorties, la Société considère les autres facteurs pour déterminer si les actifs sont une entreprise. Ceux-ci incluent, mais ne se limitent pas à, si l'ensemble des biens et activités :

- a) a prévu des activités principales;
- b) a identifié des réserves minérales et des processus nécessaires pour générer les entrées nécessaires à la production de sorties;
- c) poursuit un plan visant à produire des extrants;
- d) et sera en mesure de vendre les produits fabriqués.

Tous les facteurs précités n'ont pas à être présents pour un ensemble spécifique intégré des activités et des actifs en voie d'élaboration pour être considéré comme une entreprise.

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, dans laquelle les actifs acquis et des passifs sont enregistrés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les acquisitions pour lesquelles une entreprise n'est pas acquise sont considérées comme une acquisition d'actifs. Dans ce cas, la juste valeur est attribuée aux actifs et aux passifs pris en charge au moment de l'acquisition.

Les coûts d'acquisition pour une acquisition d'actifs ou d'entreprises sont imputés au résultat net de la période où ils sont réalisés.

3.11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué des amortissements. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie suivante :

Matériel roulant	3 ans
------------------	-------

3.12. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs et passifs détenus en vue de leur cession ne sont plus amortis et sont présentés séparément de l'état de la situation financière pour une valeur représentant le plus faible montant entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Un actif est considéré comme détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable.

Les éléments de l'état de la situation financière relatifs à ces activités sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat net relatifs à ces activités sont isolés dans les états financiers consolidés pour tous les exercices présentés s'ils présentent un caractère significatif pour la Société.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)**3.10. ACQUISITION OF MINERAL PROPERTY INTEREST**

The Company treats the acquisition of mineral property interest as either a business combination or asset purchase. The determination of treatment is based upon an assessment of factors at the time of acquisition. A business combination is a transaction in which control over one or more businesses is obtained. A business is defined as an integrated set of activities and assets that is capable of creating outputs. If the integrated set of activities and assets is in the exploration or development stage and therefore does not have outputs, the Company considers other factors to determine if the assets are a business. These include, but are not limited to, whether the set of activities and assets:

- a) has planned main activities;
- b) has identified mineral reserves and processes needed to generate the inputs required for output production;
- c) is pursuing a plan to produce outputs;
- d) and will be able to sell the produced outputs.

Not all of the above factors need to be present for a particular integrated set of activities and assets in the development stage to qualify as a business.

Business acquisitions are accounted for using the acquisition method, in which the acquired assets and liabilities are recorded at fair value at the date of acquisition.

Acquisitions in which a business is not acquired are treated as an asset purchase. In this case, the fair value of the consideration provided is allocated to the individual fair value of assets and liabilities assumed at the time of acquisition.

The costs of acquisition for an asset or business acquisition are recognized in net earnings in the period they are incurred.

3.11. PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

Property, plant and equipment are accounted for at the historical cost less any accumulated depreciation. Depreciation of property, plant and equipment is accounted for using the straight-line method over the following useful life:

Automobile equipment	3 years
----------------------	---------

3.12. NON-CURRENT ASSETS HELD FOR SALE

Assets and liabilities held for sale are no longer amortized and are presented separately from the statement of financial position at a value representing the lower of their carrying amount and their fair value less costs of sale. An asset is considered held for sale when its carrying amount will be recovered primarily through sale and not through continuing use. For this to be the case, the asset must be available for immediate sale and its sale must be highly probable.

The items in the statement of financial position relating to these activities are presented on specific lines of the annual consolidated financial statements. The items of net income relating to these activities are isolated in the consolidated financial statements for all the financial years presented if they are significant for the Company.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**3.13. PROVISION POUR FRAIS DE RESTAURATION**

Une provision pour frais de restauration environnementale est comptabilisée lorsque :

- i) la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés;
- ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation; et
- iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

3.14. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations et les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Lorsqu'il y a reprise d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Un renversement est comptabilisé en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

3.15. AVANTAGES DU PERSONNEL

Le coût des avantages du personnel à court terme (ceux qui sont payables dans les 12 mois après que le service soit rendu, comme les congés de vacances et de maladie payés, les primes et certains avantages non monétaires tels que les soins médicaux) est comptabilisé dans l'exercice où le service est rendu et n'est pas actualisé.

3.16. REDEVANCES

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

3.17. MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les éléments des états financiers consolidés sont évalués dans la monnaie de l'environnement principal dans lequel la Société exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar canadien.

3.18. MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et les passifs non monétaires ainsi que les éléments des produits des activités ordinaires et des charges libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés en résultat net.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)**3.13. PROVISION FOR RESTORATION FEES**

A provision for environmental restoration fees is recognized when:

- i) the Company has a current obligation (legal or implied) resulting from past events;
- ii) it is more likely than not that an outflow of resources will be necessary to settle the obligation; and
- iii) the amount can be reliably measured.

3.14. IMPAIRMENT OF LONG-LIVED ASSETS

Property, plant and equipment and prospection and evaluation assets are tested for impairment whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. The recoverable amount is the higher of the fair value less costs for sale and the value in use (present value of the future cash flows expected). An impairment loss is recognized when their carrying amount exceeds the recoverable amount. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying amount of the asset over its recoverable amount. When an impairment subsequently reverses, the carrying amount is increased at the revised estimated recoverable amount, but only to the extent that this does amount not exceed the carrying amount that would have been determined if no impairment had previously been recognized. A reversal is recognized as a reduction in the impairment charge for the period.

3.15. EMPLOYEE BENEFITS

The cost of short-term employee benefits (those that are payable within twelve months after services are rendered, such as paid vacation and sick leave, bonuses and certain non-monetary benefits such as medical care) is recognized in the year when the service is rendered and is not discounted.

3.16. ROYALTIES

Royalties on net smelter proceeds are not generally recognized at the time of the acquisition of a mining property since they are considered to be contingent liabilities. Royalties are only recognized when they are likely and can be measured with sufficient reliability.

3.17. FUNCTIONAL AND PRESENTATION CURRENCY

Items included in the consolidated financial statements are measured using the currency of the primary economic environment in which the Company operates ("the functional currency"). The Company's consolidated financial statements are presented in Canadian dollars, which are the Company's functional and presentation currency.

3.18. FOREIGN CURRENCIES

Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies are translated at the prevailing exchange rate at the reporting date. Non-monetary assets and liabilities and revenue and expense items denominated in foreign currencies are translated into the functional currency using the exchange rate prevailing at the dates of the respective transactions. Foreign exchange gains and losses resulting from the settlement of such transactions are recognized in net earnings.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**3.19. IMPÔT DIFFÉRÉ**

La Société comptabilise la charge d'impôt selon la méthode de l'actif et du passif d'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction de l'écart temporel entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôt différé est porté aux résultats. Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des périodes au cours desquelles les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôt différé sont constatés lorsqu'il est probable qu'ils se réaliseront. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et différé. Cette charge est constatée dans le résultat net, sauf pour l'impôt relié aux éléments inclus dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, en tel cas la charge d'impôt est comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accreditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses de prospection et d'évaluation au profit des investisseurs. Lorsque la Société a renoncé aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles, la renonciation aux déductions fiscales est comptabilisée en résultat en augmentation de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci.

L'actif ou le passif d'impôt exigible correspond aux obligations ou aux réclamations des exercices précédents ou courant des autorités fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de l'exercice. L'impôt exigible est calculé en fonction du bénéfice fiscal qui diffère du résultat net. Ce calcul a été effectué en fonction des taux d'imposition et des lois en vigueur à la fin de l'exercice.

3.20. CAPITAUX PROPRES**Capital social**

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises, diminué des primes sur actions accreditives et sur certains bons de souscription. Les coûts liés à l'émission d'actions, des bons de souscription et des options d'achat d'actions sont présentés dans les capitaux propres, nets d'impôts, en déduction du produit d'émission au cours de l'exercice où ces transactions ont eu lieu.

Émission d'actions accreditives

La Société finance certains actifs de prospection et d'évaluation au moyen de l'émission d'actions accreditives. L'émission d'actions accreditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante « passif » représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements accreditifs sont répartis entre les actions accreditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats à titre de prime sur placement accreditif lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

Bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription. La juste valeur des bons de souscription émis aux courtiers est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport représente les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ceux-ci.

Résultats non distribués

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)**3.19. DEFERRED TAX**

The Company recognizes income taxes according to the deferred tax asset and liability method. Deferred tax assets and liabilities are determined based on the temporal difference between the carrying amount and the fiscal value of the assets and liabilities. Any change in the net amount of the deferred tax assets and liabilities is recorded in earnings. Deferred tax assets and liabilities are determined based on the tax rate and tax laws enacted or substantively enacted that, according to what is to be provided for, will apply to the taxable income of the periods during which the assets and liabilities will be recovered or settled. Deferred tax assets are recognized when it is likely that they will be realized. Deferred tax assets and liabilities are not discounted.

The tax expense includes current and deferred tax. This expense is recognized in net earnings, except for the tax related to items included in other comprehensive income or in shareholders' equity; in this case, the tax expense is recognized in other comprehensive income or shareholders' equity, respectively.

Under tax legislation related to flow-through investments, the Company is required to forfeit deductions for prospection and evaluation expenses and pass them on to investors. When the Company has given up income tax deductions and has incurred eligible expenses, the forfeited tax deductions are recognized in earnings as an increase in the deferred tax expense, and a deferred tax liability is recognized for the temporary difference between the carrying amount of eligible expenses capitalized in assets and their tax base.

The payable tax asset or liability corresponds to the obligations or claims for previous or current year of the tax authorities that are still not received or paid at the end of the year. The payable tax is calculated based on taxable income, which differs from net earnings. This calculation was performed based on the tax rates and the laws in force at the end of the year.

3.20. SHAREHOLDERS' EQUITY**Capital stock**

Capital stock is presented at the value at which the shares were issued, minus premiums on flow-through shares and on certain warrants. Costs related to the issuance of shares, warrants and stock options are presented in shareholders' equity, net of taxes, as a deduction from the proceeds of issue during the year in which these transactions took place.

Issuance of flow-through shares

The Company finances certain prospection and evaluation assets by issuing flow-through shares. The issuance of flow-through shares is recognized as a derivative financial instrument. The liability component represents the obligation to transfer tax deductions to investors. Proceeds from shares issued as flow-through investments are allocated between flow-through shares issued and liabilities through the residual method. The proceeds are first allocated to shares based on the market price at the time of issuance and the residual amount is allocated to liabilities, which is reversed in earnings as a flow-through premium when eligible expenses are incurred.

Warrants

Proceeds from issuance of units are allocated between shares and warrants issued using the residual method. Proceeds are first allocated to shares according to the quoted price of existing shares at the time of issuance and any residual in the proceeds is allocated to warrants. The fair value of the warrants issued to brokers is determined by using the Black-Scholes option pricing model.

Contributed surplus

The contributed surplus includes expenses associated with stock options and warrants until they are exercised.

Retained earnings

Retained earnings include all non-distributed profits and losses from the current year and prior years.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**3.21. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS**

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et consultants qui y sont admissibles. Le régime ne comporte pas d'options de règlement en espèces. La Société émet également à l'occasion des bons de souscription de courtier.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La même méthode est utilisée pour les transactions avec des consultants dont le paiement est fondé sur des actions et dont la juste valeur des services reçus ne peut être évaluée de façon fiable. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

Les paiements fondés sur des actions, à l'exception des bons de souscription de courtier, sont ultimement comptabilisés en charges aux résultats ou capitalisés comme actifs de prospection et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions et des bons de souscription de courtier, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions et aux bons de souscription de courtier comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital social.

3.22. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

3. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (CONTINUED)**3.21. SHARE-BASED PAYMENTS**

The Company manages a direct equity-settled share-based payment system for directors, staff members and consultants who are eligible. The system does not include cash settlement options. The Company also occasionally issues broker warrants.

All goods and services received in exchange for the grant of any share-based payment are measured at their fair value. When a staff member is compensated through share-based payments, the fair value of this staff member's services rendered is determined indirectly by reference to the fair value of the shareholders' equity instruments granted. The same method is used for transactions with consultants whose payment is based on shares and for which the fair value of the received services cannot be measured reliably. This fair value is measured at the allocation date.

Share-based payments, with the exception of broker warrants, are ultimately recognized in earnings as an expense or capitalized as prospectation and evaluation assets according to the nature of the payment, and the offset is credited to contributed surplus in shareholders' equity. Share-based payments to brokers in the case of equity financing are recognized as issue expenses for shareholders' equity instruments and the offset is credited to contributed surplus in shareholders' equity.

Each tranche of an award with a phased vesting period is considered to be a distinct award with its own vesting date and its own fair value.

If vesting periods or conditions apply, the expense is allocated over the vesting period based on the best available estimate of the number of stock options expected to vest. Non-market vesting conditions are part of assumptions on the number of options that, depending on expectations, will become exercisable. Estimations are then revised when there are indications that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current year. No adjustment is made to charges recorded in previous years if the number of stock options that were ultimately vested differs from what was expected at the moment of vesting.

When exercising a stock option and broker warrants, proceeds received less directly attributable transaction costs are applied to capital stock. Accumulated expenses related to stock options and broker warrants recognized as contributed surplus are transferred to shareholders' equity.

3.22. SEGMENT REPORTING

The Company currently operates in a single segment: the acquisition, prospection and development of mining properties. All of the Company's activities are conducted in Canada.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Pour les actifs de prospection et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu que le droit soit renouvelé; d'importantes dépenses de prospection et d'évaluation ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; la prospection et l'évaluation de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de l'actif de prospection et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'en estimer la valeur recouvrable, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui nécessite une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière de dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

IMPÔT DIFFÉRÉ

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés.

Par « probable », la Société entend que les chances que l'événement ou les événements futurs se produisent effectivement sont élevées.

La Société ne juge pas probable la disponibilité de tels bénéfices imposables.

CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements et des estimations. De plus amples informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 1.

ÉVALUATION DES PAIEMENTS À BASE D' ACTIONS

La Société constate tous ses paiements à base d'actions à l'aide de la méthode de la juste valeur. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription émis à des courtiers. Le principal élément qui affecte les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions et de ces bons de souscription est le taux de volatilité prévu du cours de l'action. La Société estime présentement la volatilité prévue de ses actions ordinaires en fonction de la volatilité historique en tenant compte de la durée de vie prévue des options et des bons de souscription de courtier.

4. JUDGMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

When preparing the consolidated financial statements, Management makes a number of judgments, estimates, and assumptions about recognition and measurement of assets, liabilities, revenues, and expenses. The actual results may differ from the judgments, estimates and assumptions made by Management and will rarely be identical to the estimated results. Information about the significant judgments, estimates and assumptions that have the most impact on the recognition and measurement of assets, liabilities, revenues and expenses is discussed below.

IMPAIRMENT OF PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS

For prospection and evaluation assets, Management must make a judgment about the following items in order to determine whether an impairment test should be performed: the period for which the entity has the right to explore in the specific area has expired during the period or will expire in the near future and is not expected to be renewed; substantive expenditures on further prospection for and evaluation of mineral resources in the specific area is neither budgeted nor planned; prospection for and evaluation of mineral resources in the specific area have not led to the discovery of commercially viable quantities of mineral resources and the Company has decided to discontinue such activities in the specific area; or sufficient data exist to indicate that, although a development in the specific area is likely to proceed, the carrying amount of the prospection and evaluation asset is unlikely to be recovered in full from successful development or by sale.

If an indication of impairment loss or reversal of an impairment loss exists, the recoverable value of the individual asset must be estimated. If it is impossible to estimate the recoverable value of that individual asset, the recoverable amount of the cash-generating unit to which the asset is allocated must be determined. The identification of cash-generating units requires a considerable amount of judgment from Management. The impairment test of an individual asset or a cash-generating unit, as well as the identification of a reversal of an impairment loss, requires Management to estimate the recoverable value of the asset or cash-generating unit. To do this, Management makes several assumptions relating to future events and circumstances. These assumptions and estimates are subject to change if new information becomes available. In such a case, the impairment losses or reversals of impairment losses may differ, and significant adjustments to the Company's assets and earnings may be required during the next fiscal year.

DEFERRED TAX

The measurement of the probability of future taxable income entails a judgement. A deferred tax asset is recognized to the extent that it is likely that taxable income will be available as a reduction in which deductible temporary differences as well as the carry-forward of unused tax credits and unused tax losses can be charged.

By "likely", the Company means that the chances that the future event or events will actually occur are high.

The Company does not deem the availability of such taxable earnings to be likely.

GOING CONCERN

The measurement of the Company's ability to achieve its strategy through the financing of future work capital needs involves making judgments and estimates. More detailed going concern information is presented in Note 1.

MEASUREMENT OF SHARE-BASED PAYMENTS

The Company recognizes all of its share-based payments using the fair value method. The Company uses the Black-Scholes valuation model in order to determine the fair value of stock options and warrants issued to brokers. The main factor that affects fair value estimates of stock options and these warrants is the expected volatility rate of the stock price. The Company currently estimates the expected volatility of its common shares based on the historical volatility by taking the expected lifetime of the options and broker warrants into account.

Exploration Puma inc.Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022**Puma Exploration Inc.**Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022**5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

	28 fév. / Feb. 28, 2023	Feb. 28 / 28 fév. 2022	
	\$	\$	
Encaisse	190 494	1 130 424	Cash
Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation (note 18)	-	4 025 649	Cash reserved for prospection and evaluation (Note 18)
	190 494	5 156 073	

Au 28 février 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent un montant de 3 456 \$ portant un taux variable sans échéance

As at February 28, 2023, cash and cash equivalents include an amount of \$3,456 bearing a variable rate without maturity

6. DÉBITEURS

	28 fév. / Feb. 28, 2023	Feb. 28 / 28 fév. 2022	
	\$	\$	
Parties liées (note 15)	25 143	23 140	Related parties (Note 15)
Taxes à la consommation	47 892	187 064	Consumption taxes
Autres	7 455	47 271	Other
	80 490	257 475	

6. ACCOUNTS RECEIVABLE**7. PLACEMENTS**

	28 fév. / Feb. 28, 2023	Feb. 28 / 28 fév. 2022	
	\$	\$	
Placements en actions de sociétés ouvertes	286 174	67 623	Investments in shares in public companies
Placements en actions sous écrou d'une société ouverte	495 000	-	Escrow shares in a public company
Placements en actions sous écrou d'une société fermée	-	600 000	Escrow shares in a private company
	781 174	667 623	

7. INVESTMENTS

Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022

Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	28 fév. / Feb. 28, 2023	Feb. 28/ 28 fév. 2022	
	\$	\$	
Matériel roulant			Automobile equipment
Coût			Cost
Solde d'ouverture	66 336	34 793	Opening balance
Acquisitions	7 400	66 336	Acquisitions
Disposition	-	(34 793)	Disposition
Solde de fermeture	<u>73 736</u>	<u>66 336</u>	Closing balance
Cumul des amortissements			Accumulated depreciation
Solde d'ouverture	3 317	6 089	Opening balance
Amortissement de la période	18 906	10 493	Depreciation for the period
Reprise d'amortissement	-	(13 265)	Reversal of depreciation
Solde de fermeture	<u>22 223</u>	<u>3 317</u>	Closing balance
Valeur comptable nette	<u>51 513</u>	<u>63 019</u>	Net carrying amount

9. ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le 30 juin 2021, Exploration Puma inc. a signé une entente d'option pour vendre ses propriétés (projets de cuivre) à une nouvelle société, Canadian Copper inc. (Canadian Copper), anciennement, Melius Metals Corp. L'objectif étant de monétiser la valeur de ses projets de cuivre, tandis que Puma continue de concentrer ses efforts et son capital sur son projet prioritaire Williams Brook Gold.

Le premier paiement reçu de 600 000 \$ en vertu de l'entente d'option consistait en l'émission de 6 000 000 d'actions de Canadian Copper à Puma à un prix réputé de 0,10 \$ l'action. Puma a distribué ces actions à ses actionnaires comme prévu le 30 juin 2022.

Le montant final de 2 300 000 \$ sera payable au choix de Canadian Copper en espèces ou en actions à un prix par action égal au prix moyen pondéré de 20 jours, avec 300 000 \$ avant le premier anniversaire de la clôture, 1 000 000 \$ avant le deuxième anniversaire et 1 000 000 \$ avant le troisième anniversaire.

Lors de son inscription à la Bourse canadienne le 26 juillet 2022, Canadian Copper a émis le deuxième paiement de 600 000 \$ consistant en 6 000 000 d'actions supplémentaires de Canadian Copper à Puma. Ces actions « cotées » sont bloquées et seront livrées sur trois (3) ans jusqu'au 12 juillet 2025. La détention totale actuelle de Puma dans Canadian Copper est de 6 364 095 actions, représentant 9,58 % de Canadian Copper.

À la suite de l'exercice de l'option, Puma conservera une redevance de 2 % NSR sur les propriétés suivantes au Nouveau-Brunswick : (7846) Murray Brook West, (9036) Chester West, (9886) South Big Sevogle River.

Canadian Copper pourra racheter la moitié de ces redevances pour 1 000 000 \$.

8. PROPERTY, PLANT AND EQUIPMENT

	Feb. 28/ 28 fév. 2022	
	\$	
Automobile equipment		Automobile equipment
Cost		Cost
Opening balance	34 793	Opening balance
Acquisitions	66 336	Acquisitions
Disposition	(34 793)	Disposition
Closing balance	<u>66 336</u>	Closing balance
Accumulated depreciation		Accumulated depreciation
Opening balance	6 089	Opening balance
Depreciation for the period	10 493	Depreciation for the period
Reversal of depreciation	(13 265)	Reversal of depreciation
Closing balance	<u>3 317</u>	Closing balance
Net carrying amount	<u>63 019</u>	Net carrying amount

9. NON-CURRENT ASSETS HELD FOR SALE

As at June 30, 2021, Puma Exploration Inc. signed an option agreement to sell its properties (copper projects) to a new company, Canadian Copper Inc. (Canadian Copper), formerly, Melius Metals Corp. The objective being to unlock the significant value from its copper projects, while Puma continues to concentrate its efforts and capital on its flagship Williams Brook Gold.

The first payment received of \$600,000 under the option agreement consisted of the issuance of 6,000,000 Canadian Copper shares to Puma at a deemed price of \$0.10 per share. Puma distributed these shares to its shareholders as intended as at June 30, 2022.

The final \$2,300,000 will be payable at Canadian Copper's option in cash or shares at a price per share equal to the 20-day weighted average price with \$300,000 before the first anniversary of the closing, \$1,000,000 before the second anniversary and \$1,000,000 before the third anniversary.

Upon its listing on the Canadian Stock Exchange as at July 26, 2022, Canadian Copper issued the second payment of \$600,000 consisting of 6,000,000 additional Canadian Copper shares to Puma. These "listed" shares are held in escrow and will be delivered over three (3) years until July 12, 2025. Puma's current total holding of Canadian Copper is of 6,364,095 shares, representing 9.58% of Canadian Copper.

Following the exercise of the option, Puma will retain a 2% NSR royalty on the following New Brunswick properties: (7846) Murray Brook West, (9036) Chester West, (9886) South Big Sevogle River.

Canadian Copper will have to ability to buy back half of those royalties for \$1,000,000.

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS

PROPRIÉTÉS MINIÈRES	28 février / February 28, 2022	Additions	Devaluation / Dévaluation	February 28 / 28 février 2023	MINING PROPERTIES
NOUVEAU-BRUNSWICK	\$	\$	\$	\$	NEW BRUNSWICK
Projet Williams Brook Gold :					Williams Brook Gold project:
Williams Brook ⁽¹⁾	567 005	15 290	-	582 295	Williams Brook ⁽¹⁾
William Proximité ⁽¹⁾	-	330 730	-	330 730	William Proximité ⁽¹⁾
Ferguson Gold ⁽¹⁾	-	139 170	-	139 170	Ferguson Gold ⁽¹⁾
Projet Brunswick Au-Ag :					Brunswick Au-Ag project:
Brunswick Au-Ag ⁽¹⁾	-	44 590	-	44 590	Brunswick Au-Ag ⁽¹⁾
Projet Jacquet River :					Jacquet River project:
Rocky Brook	-	20 400	-	20 400	Rocky Brook
Projet Jonpol Gold :					Jonpol Gold project:
Jonpol Gold ⁽¹⁾	117 120	20	-	117 140	Jonpol Gold ⁽¹⁾
Projet Portage Lake :					Portage Lake project:
Portage Lake ⁽¹⁾	109 600	1 180	-	110 780	Portage Lake ⁽¹⁾
	793 725	551 380	-	1 345 105	

FRAIS DE PROSPECTION	28 février / February 28, 2022	Additions	Devaluation / Dévaluation	February 28 / 28 février 2023	PROSPECTION EXPENSES
NOUVEAU-BRUNSWICK	\$	\$	\$	\$	NEW BRUNSWICK
Projet Williams Brook Gold :					Williams Brook Gold project:
Williams Brook ⁽¹⁾	3 863 156	4 265 021	-	8 128 177	Williams Brook ⁽¹⁾
William Proximité ⁽¹⁾	-	349 194	-	349 194	William Proximité ⁽¹⁾
Ferguson Gold ⁽¹⁾	-	15 370	-	15 370	Ferguson Gold ⁽¹⁾
Projet Brunswick Au-Ag :					Brunswick Au-Ag project:
Brunswick Au-Ag ⁽¹⁾	-	1 800	-	1 800	Brunswick Au-Ag ⁽¹⁾
Projet Jacquet River :					Jacquet River project:
Rocky Brook	-	300	-	300	Rocky Brook
Projet Jonpol Gold :					Jonpol Gold project:
Jonpol Gold ⁽¹⁾	148 014	16 757	-	164 771	Jonpol Gold ⁽¹⁾
Projet Portage Lake :					Portage Lake project:
Portage Lake ⁽¹⁾	186 968	12 900	-	199 868	Portage Lake ⁽¹⁾
Autres projets	-	92 200	92 200	-	Other projects
	4 198 138	4 753 542	92 200	8 859 480	
Déductions :					Less:
Aides gouvernementales à la prospection et contribution de partenaires	-	-	-	-	Prospection subsidies and partners contribution
Projet Portage Lake :					Portage Lake project:
Portage Lake	(25 000)	-	-	(25 000)	Portage Lake
	(25 000)	-	-	(25 000)	
	4 173 138	4 753 542	92 200	8 834 480	

Exploration Puma inc.

 Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
 28 février 2023 et 2022

Puma Exploration Inc.

 Notes to Consolidated Annual Financial Statements
 February 28, 2023 and 2022

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)
10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

SOMMAIRE	28 février / February 28,		Devaluation / Dévaluation		SUMMARY
	2022	Additions		February 28 / 28 février 2023	
	\$	\$	\$	\$	
PROPRIÉTÉS MINIÈRES	793 725	551 380	-	1 345 105	MINING PROPERTIES
FRAIS DE PROSPECTION	4 173 138	4 753 542	92 200	8 834 480	PROSPECTION EXPENSES
	4 966 863	5 304 922	92 200	10 179 585	

PROPRIÉTÉS MINIÈRES	28 février / February 28,		Devaluation and reclassification of non-current assets held for sale / Dévaluation et reclassement d'actifs non courants détenus en vue de la vente		MINING PROPERTIES
	2021	Additions		February 28 / 28 février 2022	
	\$	\$	\$	\$	
NOUVEAU-BRUNSWICK					NEW BRUNSWICK
Projet Williams Brook Gold :					Williams Brook Gold project:
Jonpol Gold ⁽¹⁾	65 970	(510)	-	65 460	Jonpol Gold ⁽¹⁾
Jonpol South ⁽¹⁾	50 000	30 000	-	80 000	Jonpol South ⁽¹⁾
Portage Lake ⁽¹⁾	70 250	(650)	-	69 600	Portage Lake ⁽¹⁾
Williams Brook ⁽¹⁾	120 240	210 845	-	331 085	Williams Brook ⁽¹⁾
McCormack Brook South ⁽¹⁾	11 660	-	-	11 660	McCormack Brook South ⁽¹⁾
Carleton ⁽¹⁾	-	47 000	-	47 000	Carleton ⁽¹⁾
Rocky Fault ⁽¹⁾	-	29 290	-	29 290	Rocky Fault ⁽¹⁾
Ten Miles Pool Road ⁽¹⁾	-	57 330	-	57 330	Ten Miles Pool Road ⁽¹⁾
South East Moose Brook ⁽¹⁾	-	102 300	-	102 300	South East Moose Brook ⁽¹⁾
Projet Turgeon :					Turgeon project:
Turgeon ⁽¹⁾	16 083	1 546	17 629	-	Turgeon ⁽¹⁾
Turgeon Sud	22 460	60	22 520	-	Turgeon Sud
Projet Murray Brook :					Murray Brook project:
Murray Brook West	4 680	1 280	5 960	-	Murray Brook West
Projet Chester:					Chester project:
Chester ⁽¹⁾	213 367	100 000	313 367	-	Chester ⁽¹⁾
Chester EAB	160	-	160	-	Chester EAB
Chester West	2 590	-	2 590	-	Chester West
Big Sevogle River 9026	60	-	60	-	Big Sevogle River 9026
Big Sevogle River 7045	380	-	380	-	Big Sevogle River 7045
Projet Murray Brook Minerals :					Murray Brook Minerals project:
McKenzie Gulch	195 802	240	196 042	-	McKenzie Gulch
Legacy Group ⁽¹⁾	510 545	420	510 965	-	Legacy Group ⁽¹⁾
Projet Brunswick Cards :					Brunswick Cards project:
Brunswick Cards West ⁽¹⁾	157 640	138	157 778	-	Brunswick Cards West ⁽¹⁾
Brunswick Cards East ⁽¹⁾	158 430	138	158 568	-	Brunswick Cards East ⁽¹⁾
	1 600 317	579 427	1 386 019	793 725	

Exploration Puma inc.

 Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
 28 février 2023 et 2022

Puma Exploration Inc.

 Notes to Consolidated Annual Financial Statements
 February 28, 2023 and 2022

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)
10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

	28 février / February 28, 2021	Additions	Devaluation and reclassification of non-current assets held for sale / Dévaluation et reclassement d'actifs non courants détenus en vue de la vente	February 28 / 28 février 2022	
FRAIS DE PROSPECTION					PROSPECTION EXPENSES
NOUVEAU-BRUNSWICK	\$	\$	\$	\$	NEW BRUNSWICK
Projet Williams Brook Gold :					Williams Brook Gold project:
Jonpol Gold	125 849	21 191	-	147 040	Jonpol Gold
Jonpol South	1 948	-	-	1 948	Jonpol South
Portage Lake	159 340	26 653	-	185 993	Portage Lake
Williams Brook	807 184	2 795 032	-	3 602 216	Williams Brook
McCormack Brook South	-	3 107	-	3 107	McCormack Brook South
Carleton	-	62 566	-	62 566	Carleton
Rocky Fault	-	125 502	-	125 502	Rocky Fault
Ten Miles Pool Road	-	48 597	-	48 597	Ten Miles Pool Road
South East Moose Brook	-	21 169	-	21 169	South East Moose Brook
Projet Turgeon :					Turgeon project:
Turgeon	1 388 186	775	1 388 961	-	Turgeon
Turgeon Sud	384 255	-	384 255	-	Turgeon Sud
Projet Murray Brook :					Murray Brook project:
Murray Brook West	301 226	13 419	314 645	-	Murray Brook West
Projet Chester:					Chester project:
Chester	398 767	107 648	506 415	-	Chester
Chester EAB	92 210	164 304	256 514	-	Chester EAB
Chester West	11 695	2 310	14 005	-	Chester West
Big Sev ogle River 9026	3 634	-	3 634	-	Big Sev ogle River 9026
Big Sev ogle River 7045	8 463	-	8 463	-	Big Sev ogle River 7045
Projet Murray Brook Minerals :					Murray Brook Minerals project:
McKenzie Gulch	5 752	138	5 890	-	McKenzie Gulch
Legacy Group	34 758	137	34 895	-	Legacy Group
Projet Brunswick Cards :					Brunswick Cards project:
Brunswick Cards West	-	-	-	-	Brunswick Cards West
Brunswick Cards East	-	-	-	-	Brunswick Cards East
Autres projets	-	102 368	102 368	-	Other projects
	3 723 267	3 494 916	3 020 045	4 198 138	
Déductions :					Less:
Aides gouvernementales à la prospection et contribution de partenaires	-	-	-	-	Prospection subsidies and partners contribution
Projet Chester :					Chester Project:
Chester	-	(100 000)	(100 000)	-	Chester
Projet Murray Brook :					Murray Brook project:
Murray Brook West	(117 242)	-	(117 242)	-	Murray Brook West
Projet Williams Brook Gold :					Williams Brook Gold project:
Portage Lake	(25 000)	-	-	(25 000)	Portage Lake
	(142 242)	(100 000)	(217 242)	(25 000)	
	3 581 025	3 394 916	2 802 803	4 173 138	

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

SOMMAIRE	28 février / February 28,		Devaluation and reclassification of non-current assets held for sale / Dévaluation et reclassement d'actifs non courants détenus en vue de la vente		SUMMARY
	2021	Additions	February 28 / 28 février 2022	February 28 / 28 février 2022	
	\$	\$	\$	\$	
PROPRIÉTÉS MINIÈRES	1 600 317	579 427	1 386 019	793 725	MINING PROPERTIES
FRAIS DE PROSPECTION	3 581 025	3 394 916	2 802 803	4 173 138	PROSPECTION EXPENSES
	5 181 342	3 974 343	4 188 822	4 966 863	

CONVENTIONS

Les propriétés avec la référence (1) sont l'objet d'obligations concernant leur acquisition ou leur éventuelle mise en production. À ce jour, la Société a satisfait à toutes ses obligations et seules les obligations futures ou éventuelles sont décrites ci-après :

PROJET WILLIAMS BROOK GOLD

WILLIAMS BROOK

La Société détient 100 % des intérêts sur cette propriété. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

Dans la propriété Williams Brook sont inclus les propriétés suivantes avec leurs obligations :

La propriété Carleton sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur cette propriété. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Rocky Fault sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur cette propriété. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Ten Miles Pool Road sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur cette propriété. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété South East Moose Brook sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur cette propriété. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

AGREEMENTS

Properties with reference (1) are subject to obligations regarding their acquisition or possible production. To date, the Company has met all of its obligations and only future or potential obligations are described below:

WILLIAMS BROOK GOLD PROJECT

WILLIAMS BROOK

The Company holds 100% interest in this property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Williams Brook property includes the following properties with their obligations:

The Carleton property on which the Company holds 100% interest in this property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Rocky Fault property on which the Company holds 100% interest in this property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Ten Miles Pool Road property on which the Company holds 100% interest in this property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The South East Moose Brook property on which the Company holds 100% interest in this property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022

Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

PROJET WILLIAMS BROOK GOLD (SUITE)

WILLIAM PROXIMITE

En mars 2022, la Société a acquis l'option d'acquérir 100 % des intérêts sur la propriété William Proximité en contrepartie de 1 000 000 d'actions d'Exploration Puma inc. réparties sur trois (3) ans dont 500 000 actions déjà émises et 180 000 \$ aussi répartis sur trois (3) ans dont 80 000 \$ déjà déboursé. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

FERGUSON GOLD

En mars 2022, la Société a acquis l'option d'acquérir 100 % des intérêts sur la propriété Ferguson Gold (composé des propriétés A et B) en contrepartie de 250 000 actions d'Exploration Puma inc. déjà émises et un paiement de 15 000 \$ déjà déboursé. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % sur la propriété A, dont la moitié est rachetable pour 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur un 1 % de revenu net de fonderie sur cette portion de la propriété. La Société s'engage aussi à accorder un revenu net de fonderie de 1 % déjà octroyé sur la propriété B acquise antérieurement d'un prospecteur local, dont la moitié est rachetable pour 500 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 0,50% de revenu net de fonderie sur cette portion de la propriété.

PROJET BRUNSWICK AU-AG

BRUNSWICK AU-AG

En février 2023, la Société a acquis l'option d'acquérir 100 % des intérêts sur la propriété Brunswick Au-Ag en contrepartie de 1 150 000 actions d'Exploration Puma inc. réparties sur trois (3) ans dont 150 000 actions déjà émises et 95 000 \$ aussi répartis sur trois (3) ans dont 10 000 \$ déjà déboursé. La Société doit aussi effectuer 80 000 \$ en travaux d'exploration avant le 1er décembre 2023. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

PROJET JONPOL GOLD

JONPOL GOLD

La Société détient 100 % des intérêts sur la propriété Jonpol Gold. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Jonpol Gold inclut les blocs de claims suivants avec leurs obligations :

McCormack Brook South sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts sur ce bloc de claims. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La moitié du bloc de claim Jonpol South sur laquelle la Société détient 100 % des intérêts. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

WILLIAMS BROOK GOLD PROJECT (CONTINUED)

WILLIAM PROXIMITE

In March 2022, the Company acquired the option to acquire 100% of the interest in the William Proximité property in exchange for 1,000,000 shares of Puma Exploration Inc. spread over three (3) years, including 500,000 shares already issued, and \$180,000 also spread over three (3) years, including \$80,000 already disbursed. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

FERGUSON GOLD

In March 2022, the Company acquired the option to acquire 100% of the interest in the Ferguson Gold property (composed of properties A and B) in exchange for 250,000 shares of Puma Exploration Inc. already issued and a payment of \$15,000 already disbursed. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2% on property A, half of which is redeemable for \$1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on a 1% net smelter return on this portion of the property. The company also agreed to provide a net smelter return of 1% already granted on property B previously acquired from a local prospector, half of which is redeemable for \$500,000. The Company reserves the right of first refusal on the 0.50% net smelter return on this portion of the property.

BRUNSWICK AU-AG PROJECT

BRUNSWICK AU-AG

In February 2023, the Company acquired the option to acquire 100% of the interest in the Brunswick Au-Ag property in exchange for 1,150,000 shares of Puma Exploration Inc. spread over three (3) years, including 150,000 shares already issued, and \$95,000 also spread over three (3) years, including \$10,000 already disbursed. The Company must also carry out \$80,000 in exploration work before December 1, 2023. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

JONPOL GOLD PROJECT

JONPOL GOLD

The Company holds 100% interest in the Jonpol Gold property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company retains the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Jonpol Gold property includes the following claim blocks with their obligations:

McCormack Brook South on which the Company holds 100% interest in this claim block. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

Half of the Jonpol South claim block on which the Company holds 100% interest. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

PROJET PORTAGE LAKE

PORTAGE LAKE

La Société détient 100 % des intérêts sur la propriété Portage Lake. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

La propriété Portage Lake inclut aussi la moitié des blocs de claims Jonpol South sur laquelle la Société détient 100% des intérêts. La Société s'est engagée à accorder un revenu net de fonderie de 2 % dont la moitié est rachetable pour un montant de 1 000 000 \$. La Société se réserve le droit de premier refus sur le 1 % de revenu net de fonderie restant.

10. PROSPECTION AND EVALUATION ASSETS (CONTINUED)

PORTAGE LAKE PROJECT

PORTAGE LAKE

The Company holds 100% interest in the Portage Lake property. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

The Portage Lake property also includes half of the Jonpol South claim blocks on which the Company holds 100% interest. The Company has agreed to provide a net smelter return of 2%, half of which is redeemable for an amount of \$1,000,000. The Company reserves the right of first refusal on the remaining 1% net smelter return.

11. FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	28 février / February 28, 2023	February 28 / 28 février 2022	
	\$	\$	
Fournisseurs	65 424	76 810	Payables
Autres	47 832	30 279	Other
Parties liées (note 15)	16 097	211 007	Related parties (Note 15)
	129 453	318 096	

11. ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED EXPENSES

12. CAPITAL SOCIAL

Autorisé : Nombre illimité d'actions ordinaires, participantes, votantes, sans valeur nominale.

Actions ordinaires : 119 770 521 actions sont émises et en circulation en date du 28 février 2023.

12. CAPITAL STOCK

Authorized: Unlimited number of common, voting and participating shares with no par value.

Common shares: 119,770,521 shares have been issued and are outstanding as at February 28, 2023.

13. BONS DE SOUSCRIPTION

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

13. WARRANTS

Outstanding warrants allow their holders to subscribe to an equivalent number of common shares as follows:

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	28 fév. / Feb. 28, 2023		Feb. 28 / 28 fév. 2022		FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
	Nombre de bons de souscription / Number of warrants	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	Number of warrants / Nombre de bons de souscription	Weighted average exercise price / Prix de levée moyen pondéré	
		\$		\$	
Solde au début	38 978 466	0,24	41 558 991	0.18	Balance, beginning of year
Attribués	-	-	6 935 175	0.52	Granted
Exercés	(15 682 425)	(0,13)	(9 237 922)	(0.14)	Exercised
Périmés	(13 390 710)	(0,25)	(277 778)	(1.20)	Expired
Solde à la fin	9 905 331	0,43	38 978 466	0.24	Balance, end of year

Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022

Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022

13. BONS DE SOUSCRIPTION (SUITE)

Les bons de souscription en circulation au 28 février 2023 sont présentés dans le tableau suivant :

Date d'échéance	Nombre / Number	Exercice price / Prix de levée	Expiration date
	\$	\$	
19 août 2023	5 000 000	0.50	August 19, 2023
19 août 2023	256 000	0.50	August 19, 2023
27 septembre 2023	2 808 683	0.20	September 27, 2023
27 septembre 2023	161 473	0.50	September 2, 2023
17 décembre 2023	500 000	0.50	December 17, 2023
30 décembre 2023	1 152 750	0.65	December 30, 2023
30 décembre 2023	26 425	0.40	December 30, 2023
	9 905 331		

13. WARRANTS (CONTINUED)

The outstanding warrants as at February 28, 2023, are presented in the following table:

La juste valeur moyenne des bons de souscription de courtier attribués au cours de l'exercice a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0 \$ (2022 - 0,27 \$) à partir des hypothèses suivantes :

The average fair value of broker warrants granted during the fiscal year was estimated using the Black-Scholes option pricing model at \$0 per warrant (2022 - \$0.27) from the following assumptions:

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	28 fév. / Feb. 28, 2023	Feb. 28 / 28 fév. 2022	FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
Prix des actions à l'attribution	s / o	\$0.40	Share price at time of grant
Prix de levée	s / o	\$0.49	Exercise price
Taux de volatilité prévu	s / o	146%	Expected volatility rate
Taux de dividende prévu	s / o	0%	Expected dividend yield
Taux d'intérêt sans risque	s / o	0.74%	Risk-free interest rate
Durée prévue	s / o	2 years / ans	Expected life

Aucune caractéristique particulière inhérente aux bons de souscription et bons de souscription de courtier attribués n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

No particular characteristic inherent to the granted warrants and broker warrants was taken into account in measuring the fair value.

La valeur des bons de souscription de courtier a été évaluée selon le modèle Black-Scholes puisqu'il a été impossible de déterminer de manière fiable la juste valeur des services reçus, compte tenu que les bases de négociation n'étaient pas fondées sur une charge de travail à effectuer.

The broker warrants were valued using the Black-Scholes option pricing model since it was impossible to reliably establish the fair value of the services rendered given that the negotiations were not based on work to be performed.

Pour un nombre de 0 (2022 - 782 425) bons de souscription de courtier attribués, une charge de frais d'émission au montant de 0 \$ (2022 - 211 152 \$) a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 28 février 2023.

A compensation expense of \$0 (2022 - \$211,152) was recognized for the year ended February 28, 2023, relating to a number of 0 (2022 - 782,425) broker warrants granted.

Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022

Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022

14. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la Société ont approuvé un régime d'options d'achat d'actions à nombre variable (le « régime ») selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent octroyer des options d'achat d'actions permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires de la Société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu de ce régime est de 10 % du nombre d'actions en circulation de la Société.

Les conditions et le prix d'exercice de chaque option d'achat d'actions sont déterminés par les membres du conseil d'administration et le prix ne peut être inférieur au cours des actions ordinaires tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance (TSX-V), la veille de l'attribution, et la date d'échéance ne peut excéder dix ans.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur d'une même personne ne doit pas représenter, au cours d'une période de douze mois, plus de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est attribuée.

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour la levée d'options en faveur de consultants et de personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs ne doit pas représenter, au cours d'une période de douze mois, plus de 2 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, ce nombre étant calculé à la date à laquelle l'option est attribuée.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. Le Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options.

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options d'achat d'actions attribuées au cours de la période terminée le 28 février 2023 s'est établie à 0,12 \$ par option (2022 - 0,23 \$). La juste valeur de chaque option d'achat d'actions attribuées a été établie avec le modèle Black-Scholes.

Les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour ces calculs des justes valeurs des options sont détaillées ci-dessous :

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	28 fév. / Feb. 28, 2023	Feb. 28 / 28 fév. 2022	FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
Prix des actions à l'attribution	0,24 \$	\$0.32	Share price at time of grant
Prix de levée	0,28 \$	\$0.32	Exercise price
Taux de volatilité prévu	92 %	152%	Expected volatility rate
Taux de dividende prévu	0 %	0%	Expected dividend yield
Taux d'intérêt sans risque	3,37 %	0.54%	Risk-free interest rate
Durée prévue	2 ans	2 years	Expected life

La détermination de l'hypothèse de volatilité est basée sur une analyse de volatilité historique sur une période égale à la durée de vie des options.

Aucune caractéristique particulière inhérente aux options d'achat d'actions attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La valeur des options octroyées aux consultants est évaluée selon le modèle Black-Scholes puisqu'il a été impossible de déterminer de manière fiable la juste valeur des services reçus, compte tenu que les bases de négociation n'étaient pas fondées sur une charge de travail à effectuer.

Une charge de rémunération de 521 750 \$ (2022 - 642 800 \$) a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 28 février 2023 relativement au régime d'options d'achat d'actions.

Pour un nombre de 4 550 000 (2022 - 2 800 000) options attribuées, 0 \$ (2022 - 21 756 \$) a été comptabilisé aux actifs de prospection et d'évaluation et 521 750 \$ (2022 - 621 044 \$) aux charges administratives pour l'exercice terminé le 28 février 2023.

14. STOCK OPTION PLAN

The Company's shareholders have approved a rolling stock option plan (the "plan") according to which the members of the Board of Directors can grant stock options allowing its directors, officers, employees and consultants to acquire common shares of the Company. The maximum number of shares that may be issued under this plan is 10% of the outstanding shares of the Company.

The conditions and the exercise price of each stock option are determined by the members of the Board of Directors, and the price cannot be less than the price of the common shares as defined in the policies of the TSX Venture Exchange (TSX-V), the day before they are granted, and the maturity date cannot exceed ten years.

The total number of common shares reserved for the exercising of shares for a single person must not represent, during a period of twelve months, more than 5% of the common shares issued and outstanding of the Company, calculated at the date on which the option is granted.

The total number of common shares reserved for the exercising of shares for consultants and individuals who provide investor relations services must not represent, during a period of twelve months, more than 2% of the common shares issued and outstanding of the Company, calculated at the date on which the option is granted.

All share-based payments will be settled in equity instruments. The Company has no legal or implied obligation to buy back or settle the options.

The weighted average fair value at the grant date of the stock options granted during the period ended February 28, 2023, is established at \$0.12 per option (2022 - \$0.23). The fair value of each granted stock option was established with the Black-Scholes model.

The weighted average assumptions used for these options' fair value calculations are detailed below:

Determining the volatility assumption is based on a historical volatility analysis over a period equal to the options' lifetime.

No particular characteristic inherent to the granted stock options was taken into account in measuring the fair value.

The value of stock options granted to consultants is valued using the Black-Scholes option pricing model since it was impossible to reliably establish the fair value of the services rendered given that the negotiations were not based on work to be performed.

A compensation expense of \$521,750 (2022 - \$642,800) was recognized for the year ended February 28, 2023, relating to the stock option plan.

For a number of 4,550,000 (2022 - 2,800,000) options granted, an amount of \$0 (2022 - \$21,756) was recognized as prospecting and evaluation assets and \$521,750 (2022 - \$621,044) as administrative expenses for the year ended February 28, 2023.

14. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (SUITE)

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	28 fév. / Feb. 28, 2023		Feb. 28 / 28 fév. 2022		FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
	Nombre d'options / Number of options	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price	Number of options / Nombre d'options	Weighted average exercise price / Prix de levée moyen pondéré	
En circulation au début	7 550 000	0,29	5 287 500	0.28	Outstanding, beginning of year
Attribuées	4 550 000	0,28	2 800 000	0.32	Granted
Exercés	-	-	(515 000)	(0.15)	Exercised
Périmées	(220 000)	(1,00)	(22 500)	(3.50)	Expired
En circulation à la fin	11 880 000	0,28	7 550 000	0.29	Outstanding, end of year
Exercçables	11 880 000		7 550 000		Exercisable

The Company's stock options are detailed as follows for the financial reporting periods under consideration:

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 28 février 2023 :

The following table summarizes the information relating to the stock options as at February 28, 2023:

Options exerçables et en circulation		Outstanding and exercisable options		
Date d'échéance	Nombre d'options / Number of options	Exercise price / Prix de levée	Remaining lifetime / Durée de vie restante	Expiration date
		\$		
4 juin 2023	1 600 000	0.265	0.26	June 4, 2023
12 juin 2023	470 000	1.00	0.28	June 12, 2023
5 juillet 2023	200 000	0.32	0.35	July 5, 2023
1 décembre 2023	1 000 000	0.40	0.76	December 1, 2023
10 mars 2024	600 000	0.50	1.03	March 10, 2024
16 février 2025	3 950 000	0.25	1.97	February 16, 2025
4 août 2025	670 000	0.15	2.43	August 4, 2025
12 août 2025	375 000	0.15	2.45	August 12, 2025
1 février 2026	3 015 000	0.16	2.93	February 1, 2026
	11 880 000			

Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022

Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

15.1. PARTIES LIÉES

La Société a effectué des transactions avec une société contrôlée par un administrateur, une société dans laquelle un administrateur est dirigeant et avec un administrateur :

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	28 fév. / Feb. 28, 2023
	\$
Chargées à la Société	
<i>État de la situation financière :</i>	
Actifs de prospection et d'évaluation	1 272 145
<i>État du résultat :</i>	
Services professionnels	34 330

Le solde net à payer à ces sociétés est de 16 097 \$ au 28 février 2023 (2022 - 211 007 \$).

La Société a encouru des charges avec un dirigeant :

Le solde à recevoir de ce dirigeant est de 25 143 \$ au 28 février 2023 (2022 - 23 140 \$).

Ces sommes sont encaissables ou payables dans les mêmes conditions que celles applicables aux débiteurs ou fournisseurs non liés.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

15.2. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED	28 fév. / Feb. 28, 2023
	\$
Avantages à court terme du personnel :	
Salaires et avantages sociaux	223 049
Total des avantages à court terme	223 049
Paiements fondés sur des actions	398 500
	621 549
Moins	
Capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation :	
Salaires et avantages sociaux	-
Paiements fondés sur des actions	-
Total de la rémunération comptabilisée au résultat net	621 549

15. TRANSACTIONS BETWEEN RELATED PARTIES

15.1. RELATED PARTIES

The Company has carried out transactions with a company controlled by a director, a company in which a director is an officer and with a director:

FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE	Feb. 28 / 28 fév. 2022
	\$
Charged to the Company	
<i>Statement of financial position:</i>	
Prospection and evaluation assets	436 187
<i>Statement of income:</i>	
Professional services	-

The net payable balance to these companies is of \$16,097 as at February 28, 2023 (2022 - \$211,007).

The Company incurred expenses with an officer:

The receivable balance from this director is of \$25,143 as at February 28, 2023 (2022 - \$23,140).

These sums are cashable or payable under the same conditions as unrelated accounts receivable or suppliers.

These transactions occurred in the normal course of business and were measured at the exchange value, which is the established consideration accepted by the related parties.

15.2. COMPENSATION OF KEY MANAGEMENT PERSONNEL

FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE	Feb. 28 / 28 fév. 2022
	\$
Short-term staff benefits:	
Salaries and benefits	201 638
Total short-term benefits	201 638
Share-based payments	328 500
	530 138
Less	
Capitalized in prospection and evaluation assets:	
Salaries and benefits	(32 029)
Share-based payments	(21 756)
Total compensation recognized in net income	476 353

Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022

Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022

16. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques aux dates des états consolidés de la situation financière, soit le 28 février 2023 et le 28 février 2022 :

RISQUE DE CRÉDIT

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les débiteurs représentent majoritairement des sommes dues par les gouvernements ainsi que des avances dues par des sociétés liées et des partenaires. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les risques de liquidité sont principalement liés à ses fournisseurs et ses frais courus. Les risques sont que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux de prospection à effectuer (note 1). Tous les passifs financiers de la Société ont une échéance à moins d'un an.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix autre. La Société est exposée à un de ces risques, soit le risque de prix autre.

Risque de prix autre

La Société est exposée au risque que la juste valeur des placements en instruments de capitaux propres fluctue en raison de variations du prix du marché. Au 28 février 2023, une variation de 10 % de la valeur de marché des placements aurait donné lieu à une variation de 78 117 \$ (2022 - 66 762 \$) des autres éléments du résultat global, moins (plus) des impôts au montant de 10 351 \$ (2022 - 8 846 \$).

La Société est exposée également à la fluctuation des cours du prix des métaux du fait que celui-ci influence la rentabilité potentielle des propriétés minières détenues par la Société, et a donc un impact sur son plan d'exploration et sur la décision éventuelle d'aller ou non en production.

JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur aux états consolidés de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Les placements en actions de sociétés ouvertes, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière au 28 février 2023 et au 28 février 2022, sont classés dans le niveau 1. La juste valeur des placements en actions de sociétés ouvertes représente le prix coté à la Bourse à la date de présentation de l'information financière.

Le placement en actions d'une société privée est classé dans le niveau 3.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière. La note 3.5 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers.

16. RISKS FROM FINANCIAL INSTRUMENTS AND FAIR VALUE

FINANCIAL RISK MANAGEMENT POLICY

The Company's financial assets and liabilities expose it to various risks. The following analysis provides an assessment of the risks as at February 28, 2023 and February 28, 2022, the dates of the consolidated statements of financial position:

CREDIT RISK

Financial instruments that potentially subject the Company to credit risk consist primarily of cash, cash equivalents and accounts receivable. The Company's cash and cash equivalents are held with or issued by first-class financial institutions. Receivables mostly represent amounts owing from the governments and advances owing from related companies and partners. Therefore, Management considers the risk of non-performance on these instruments to be very minimal.

LIQUIDITY RISK

Liquidity risks are mainly related to its accounts payable and its accrued expenses. Liquidity risks are the risks that the Company would be unable to cope with its financial obligations at the required times or could only do so at excessive cost. The Company finances its growth through the issuance of shares. One of Management's main financial objectives is to maintain an optimal level of liquidities by actively managing the prospection work to be performed (Note 1). All of the Company's financial liabilities have a maturity of less than one year.

MARKET RISK

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to market factors. Market risk includes three types of risks: interest rate risk, foreign exchange risk and other price risk. The Company is exposed to one of these risks: other price risk.

Other price risk

The Company is exposed to the risk that the fair value of the investments in equity instruments will fluctuate based on market price variations. As at February 28, 2023, a 10% variation in the market value of investments would have resulted in a variation of \$78,117 (2022 - \$66,762) in other comprehensive income, minus (plus) taxes in the amount of \$10,351 (2022 - \$8,846).

The Company is also exposed to fluctuations in the price of metals, as it influences the potential profitability of the mining properties held by the Company, and therefore have an impact on its exploration plan and any decision on whether to proceed with production.

FAIR VALUE

The consolidated financial assets and liabilities measured at fair value on the statements of financial position are presented according to the hierarchy of fair value measurements. This hierarchy groups financial assets and liabilities into three levels according to the significance of the data used in the fair value measurement of the financial assets and liabilities. The hierarchical levels of fair value measurements are as follows:

- Level 1: prices (non-adjusted) listed on the active markets for identical assets or liabilities;
- Level 2: data other than the listed prices referred to in level 1, observable for assets or liabilities, directly or indirectly;
- Level 3: data related to assets or liabilities not based on observable market data.

The level in which the financial asset or liability is classified is determined according to the data of the lowest level that has significance in relation to the fair value measurement.

Investments in shares of public companies, cash and cash equivalents measured at fair value in the consolidated statements of financial position as at February 28, 2023 and February 28, 2022, are classified in level 1. The fair value of investments in shares of public companies represent the price quoted on the stock exchange as at the financial reporting date.

Investment in shares of a private company is classified as level 3.

There were no transfers between the levels during the financial reporting periods. Note 3.5 contains a description of the accounting policies used for each category of financial instruments.

Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022

Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022

17. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société à poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accréditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis à la note 18 b).

La Société finance ses activités de prospection et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen soit de placements privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut conclure des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités de prospection et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

18. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur et une provision pour la restauration a été comptabilisée.

b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions dites accréditives. Cependant, même si la Société a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir alors des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux de prospection qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- deux ans suivant les placements accréditifs;
- un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux de prospection.

Au cours de la période de présentation de l'information financière du 28 février 2022, la Société a reçu un montant de 5 000 000 \$ à la suite d'un placement accréditif pour lequel elle a renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2021. Ces dépenses admissibles ont toutes été engagées au 31 décembre 2022, donc en date du 28 février 2023, le solde des dépenses admissibles à engager est de 0 \$.

17. CAPITAL MANAGEMENT

The Company's capital management objectives are:

- To ensure the Company's ability to continue as a going concern;
- To increase the value of the assets of the Company;
- To provide an adequate return to the shareholders of the Company.

These objectives will be achieved by identifying the right exploration projects, adding value to these projects and ultimately putting the properties into production or sale and obtaining cash flows, either with partners, or by the Company's own means.

The Company monitors capital on the basis of the carrying amount of equity.

The Company is not exposed to any externally imposed capital requirements, except when the Company issues a flow-through investment for which an amount should be used for exploration work. See all details in Note 18 b).

The Company finances its prospection and evaluation activities mainly by raising additional capital either through private investments or public offerings. When financing conditions are not optimal, the Company may enter into option agreements or other arrangements to continue its prospection and evaluation activities or may slow its activities until financing conditions improve.

18. CONTINGENCIES AND COMMITMENTS

a) The Company's operations are subject to governmental legislation regarding environmental protection. Environmental consequences are difficult to identify, whether in terms of outcome, timetable or impact. To the best of the directors' knowledge, the Company is currently operating in accordance with existing laws and regulations, and a provision for site restoration has been recorded.

b) The Company is financed partially through the issuance of flow-through shares. However, even though the Company took all necessary measures for this purpose, there is no guarantee that the funds spent by the Company with regard to these shares will be declared acceptable by the tax authorities in the event that they conduct an audit. The rejection of certain expenses by the tax authorities could then have negative tax consequences for investors.

In addition, the tax rules for flow-through investments set deadlines for completing prospection work that must be undertaken no later than the earlier of the following dates:

- two years following the flow-through investments;
- one year after the Company transferred the prospection tax deductions to investors.

During the reporting period of February 28, 2022, the Company received an amount of \$5,000,000 as a result of a flow-through investment for which it renounced tax deductions after December 31, 2021. These eligible expenses were all incurred by December 31, 2022, therefore, as at February 28, 2023, the balance of eligible expenses to be incurred is of \$0.

Exploration Puma inc.

Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022

Puma Exploration Inc.

Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022

19. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de financement et d'investissement sont les suivants :

	28 fév. / Feb. 28, 2023	Feb. 28 / 28 fév. 2022	
POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED			FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
	\$	\$	
Débiteurs relatifs aux actifs de prospection et d'évaluation	-	3 790	Accounts receivable related to prospection and evaluation assets
Fournisseurs relatifs aux actifs de prospection et d'évaluation	54 055	239 697	Payables related to prospection and evaluation assets
Émission d'actions - acquisition de propriétés minières	397 500	289 625	Issuance of shares - acquisition of mining properties
Paiements fondés sur des actions liés aux actifs de prospection et d'évaluation	-	21 756	Share-based payments related to prospection and evaluation assets
Provision pour frais de restauration	167 300	-	Provision for restoration fees
Actifs non courant détenus en vue de la vente	1 200 000	-	Non-current assets held for sale
Dépôt sur vente d'options de propriétés	(600 000)	-	Deposit on sale of options of properties
Vente d'un intérêt dans des propriétés en échange d'actions de Canadian Copper	600 000	-	Sale of interest in properties in exchange for shares of Canadian Copper Inc.
Distribution de dividendes en actions de Canadian Copper	(563 591)	-	Distribution of dividends in shares Canadian Copper
Placement en actions d'une société privée	-	600 000	Investment in shares of a private company
Réduction de la dette et des immobilisations	-	28 000	Reduction of debt and property, plant and equipment

Items not affecting cash and cash equivalents related to financing and investing activities are as follows:

20. IMPÔT DIFFÉRÉ

COMPOSANTES IMPORTANTES DE LA CHARGE D'IMPÔT

Les composantes importantes de la charge d'impôt imputée au résultat net, au résultat global et au capital social se détaillent comme suit :

	28 fév. / Feb. 28, 2023	Feb. 28 / 28 fév. 2022	
POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED			FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
	\$	\$	
Impôt exigible	-	-	Current tax
Impôt différé :			Deferred tax:
Naissance et renversement de différences temporelles	(6 579)	168 927	Origination and reversal of temporary differences
Total de l'impôt différé comptabilisé au résultat net	(6 579)	168 927	Total deferred tax recognized in net earnings
Réévaluation des placements	9 498	(4 839)	Revaluation of investments
Total de l'impôt différé comptabilisé au résultat global	9 498	(4 839)	Total deferred tax recognized in comprehensive income

20. DEFERRED TAX

SIGNIFICANT COMPONENTS OF THE TAX EXPENSE

The significant components of the tax expense charged to net earnings, comprehensive income, and share capital are detailed as follows:

RELATION ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET LA CHARGE D'IMPÔT AU RÉSULTAT NET

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat est calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée au résultat net se rapproche comme suit :

	28 fév. / Feb. 28 2023	Feb. 28 / 28 fév. 2022	
POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE FOR THE YEARS ENDED			FOR THE YEARS ENDED POUR LES EXERCICES TERMINÉS LE
	\$	\$	
Résultat avant impôts	(1 294 058)	(1 867 304)	Earnings before taxes
Impôts au taux de base combiné de 26,5 %	(342 925)	(494 836)	Income taxes at combined statutory rate of 26.5%
Ajustements pour les éléments suivants :			Adjustments for the following items:
Perte / gain sur disposition d'actifs	-	153 695	Loss / gain on disposal of assets
Paiements fondés sur des actions	138 264	164 577	Share-based payments
Autres dépenses non déductibles	3 499	1 478	Other non-deductible expenses
Pertes fiscales inutilisées et autres écarts temporaires pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	44 945	122 012	Unused tax losses and other temporary differences for which no deferred tax asset has been recorded
Frais de prospection renoncés ou déductibles	384 333	350 375	Prospection expenses waived or deductible
Prime sur actions accréditives non imposable	(234 695)	(128 374)	Non-taxable premium on flow-through shares
Charge d'impôt différé comptabilisée au résultat net	(6 579)	168 927	Deferred tax expenses recognized in net earnings

RELATIONSHIP BETWEEN THE INCOME TAX EXPENSE AND THE TAX EXPENSE IN NET EARNINGS

The relationship between the income tax expense is calculated on the basis of the combined federal and provincial rate in Canada and the tax expense presented in net earnings is reconciled as follows:

20. IMPÔT DIFFÉRÉ (SUITE)

PERTES FISCALES, CRÉDITS ET ÉCARTS TEMPORAIRES DÉDUCTIBLES NON COMPTABILISÉS

La Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants :

	Fédéral / Federal	Provincial
	\$	\$
2026	203 775	228 948
2027	256 708	247 393
2028	376 609	256 120
2029	522 185	474 240
2030	548 036	527 289
2031	571 127	569 858
2032	775 037	766 720
2033	1 040 850	1 034 512
2034	676 221	669 701
2035	931 256	923 220
2036	661 361	657 297
2037	695 963	693 959
2038	1 029 714	1 022 509
2039	737 328	732 461
2040	873 314	866 705
2041	787 745	787 746
2042	1 212 840	1 209 313
2043	1 899 287	1 916 418
	<u>13 799 356</u>	<u>13 584 409</u>

Aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé relativement aux éléments suivants :

La Société dispose également de crédits d'impôt relatifs aux dépenses minières préparatoires de 202 935 \$, de pertes en capital de 113 767 \$ et d'écarts temporaires déductibles de 9 420 450 \$ au fédéral et 9 215 354 \$ au provincial.

20. DEFERRED TAX (CONTINUED)

UNRECOGNIZED TAX LOSSES, CREDITS AND DEDUCTIBLE TEMPORARY DIFFERENCES

The Company has non-capital losses that are available to reduce income tax in future years and for which no deferred tax asset has been recognized on the statement of financial position. These losses expire as follows:

No deferred income tax asset has been recognized in relation to the following items:

The Company also has tax credits relating to preparatory mining expenditures of \$202,935, capital losses of \$113,767 and deductible temporary differences of \$9,420,450 at the federal level and of \$9,215,354 at the provincial level.

21. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 11 mai 2023, Puma a annoncé la clôture de la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire composé de 2 854 243 unités accréditives à 0,185 \$ pour un produit brut de 528 035 \$. Chaque unité est composée d'une action accréditive et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier peut être exercé pour acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,22 \$ par action jusqu'au 11 mai 2025. Les bons de souscription sont assujettis à une clause d'accélération qui permet à la Société d'aviser les détenteurs qu'ils expireront 30 jours à compter de la date à laquelle la Société délivre l'avis d'accélération. La Société ne peut fournir l'avis d'accélération que si le cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la TSXV est égal ou supérieur à 0,45 \$ pendant 30 jours de bourse consécutifs. L'avis d'accélération peut être fourni à tout moment après la période de détention légale et avant la date d'expiration des bons de souscription.

Puma a également annoncé la clôture d'un placement privé sans intermédiaire de 3 000 000 d'unités de la Société à 0,16 \$ par unité pour un produit brut de 480 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription peut être exercé pour acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,22 \$ par action jusqu'au 11 mai 2025. Les bons de souscription sont assujettis à une clause d'accélération qui permet à la Société d'aviser les détenteurs qu'ils expireront 30 jours à compter de la date à laquelle la Société délivre l'avis d'accélération. La Société ne peut fournir l'avis d'accélération que si le cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la TSXV est égal ou supérieur à 0,45 \$ pendant 30 jours de bourse consécutifs. L'avis d'accélération peut être fourni à tout moment après la période de détention légale et avant la date d'expiration des bons de souscription.

Le 30 mai 2023, Puma a annoncé la clôture de la deuxième tranche du placement privé sans intermédiaire consistant en 6 710 324 unités accréditives à 0,185 \$ pour un produit brut de 1 241 410 \$. Chaque unité est composée d'une action accréditive et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription entier peut être exercé pour acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,22 \$ par action jusqu'au 30 mai 2025. Les bons de souscription sont assujettis à une clause d'accélération qui permet à la Société d'aviser les détenteurs qu'ils expireront 30 jours à compter de la date à laquelle la Société délivre l'avis d'accélération. La Société ne peut fournir l'avis d'accélération que si le cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la TSXV est égal ou supérieur à 0,45 \$ pendant 30 jours de bourse consécutifs. L'avis d'accélération peut être fourni à tout moment après la période de détention légale et avant la date d'expiration des bons de souscription.

Puma a également annoncé la clôture d'un placement privé sans intermédiaire de 4 913 750 unités de la Société à 0,16 \$ par unité pour un produit brut de 786 200 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription peut être exercé pour acheter une action ordinaire de la Société au prix de 0,22 \$ par action jusqu'au 30 mai 2025. Les bons de souscription sont assujettis à une clause d'accélération qui permet à la Société d'aviser les détenteurs qu'ils expireront 30 jours à compter de la date à laquelle la Société délivre l'avis d'accélération. La Société ne peut fournir l'avis d'accélération que si le cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la TSXV est égal ou supérieur à 0,45 \$ pendant 30 jours de bourse consécutifs. L'avis d'accélération peut être fourni à tout moment après la période de détention légale et avant la date d'expiration des bons de souscription.

21. EVENTS AFTER THE REPORTING PERIOD

As at May 11, 2023, Puma announced the closing of the first tranche of a non-brokered private investment consisting of 2,854,243 flow-through units at \$0.185 for total gross proceeds of \$528,035. Each unit is comprised of one flow-through share and one-half common share purchase warrant. Each whole warrant is exercisable to purchase one common share of the Company at \$0.22 per share until May 11, 2025. The warrants are subject to an acceleration clause that entitles the Company to provide notice to holders that they will expire 30 days from the date the Company delivers the acceleration notice. The Company can only provide the acceleration notice if the closing price of the Company's common shares on the TSXV is equal to or greater than \$0.45 for 30 consecutive trading days. The acceleration notice can be provided at any time after the statutory hold period and before the expiry date of the warrants.

Puma also announced the closing of a non-brokered private investment of 3,000,000 units of the Company at \$0.16 per unit for gross proceeds of \$480,000. Each Unit is comprised of one common share and one common share purchase warrant. Each warrant is exercisable to purchase one common share of the Company at \$0.22 per share until May 11, 2025. The warrants are subject to an acceleration clause that entitles the Company to provide notice to holders that they will expire 30 days from the date the Company delivers the acceleration notice. The Company can only provide the acceleration notice if the closing price of the Company's common shares on the TSXV is equal to or greater than \$0.45 for 30 consecutive trading days. The acceleration notice can be provided at any time after the statutory hold period and before the expiry date of the warrants.

As at May 30, 2023, Puma announced the closing of the second tranche of the non-brokered private investment consisting of 6,710,324 flow-through units at \$0.185 for total gross proceeds of \$1,241,410. Each unit is comprised of one flow-through share and one-half common share purchase warrant. Each whole warrant is exercisable to purchase one common share of the Company at \$0.22 per share until May 30, 2025. The warrants are subject to an acceleration clause that entitles the Company to provide notice to holders that they will expire 30 days from the date the Company delivers the acceleration notice. The Company can only provide the acceleration notice if the closing price of the Company's common shares on the TSXV is equal to or greater than \$0.45 for 30 consecutive trading days. The acceleration notice can be provided at any time after the statutory hold period and before the expiry date of the warrants.

Puma also announced the closing of a non-brokered private investment of 4,913,750 units of the Company at \$0.16 per Unit for gross proceeds of \$786,200. Each unit is comprised of one common share and one common share purchase warrant. Each warrant is exercisable to purchase one common share of the Company at \$0.22 per share until May 30, 2025. The warrants are subject to an acceleration clause that entitles the Company to provide notice to holders that they will expire 30 days from the date the Company delivers the acceleration notice. The Company can only provide the acceleration notice if the closing price of the Company's common shares on the TSXV is equal to or greater than \$0.45 for 30 consecutive trading days. The acceleration notice can be provided at any time after the statutory hold period and before the expiry date of the warrants.

Exploration Puma inc.Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022**Puma Exploration Inc.**Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022**22. CHARGES ADMINISTRATIVES****22. ADMINISTRATIVE EXPENSES**

	28 février / February 28, 2023	February 28 / 28 février 2022	
	\$	\$	
Publicité et promotion	521 984	481 344	Promotion and marketing
Paiements fondés sur des actions	521 750	621 044	Share-based payments
Relations aux investisseurs	270 817	-	Investor relations
Salaires et avantages sociaux	253 509	202 142	Salaries and benefits
Services professionnels	209 338	242 955	Professional services
Information aux actionnaires	132 558	128 062	Information for shareholders
Responsabilité sociale	71 000	-	Corporate social responsibility
Loyer	25 000	20 088	Rent
Assurances	24 348	21 450	Insurance
Entretien et fournitures de bureau	23 463	13 387	Maintenance and office supplies
Amortissement	18 906	10 493	Depreciation
Frais de véhicule	8 623	1 946	Vehicle expenses
Autres frais	8 219	4 583	Other expenses
Télécommunication	3 774	3 653	Telecommunications
	<u>2 093 289</u>	<u>1 751 147</u>	

23. FRAIS GÉNÉRAUX**23. GENERAL EXPENSES**

	28 février / February 28, 2023	February 28 / 28 février 2022	
	\$	\$	
Paiements fondés sur des actions	-	21 756	Share-based payments
Salaires et avantages sociaux	-	32 029	Salaries and benefits
Loyer	1 500	5 900	Rent
Imputation aux actifs de prospection et d'évaluation	(1 500)	(59 685)	Charge against prospection and evaluation assets
	<u>-</u>	<u>-</u>	

Exploration Puma inc.Notes afférentes aux États Financiers Annuels Consolidés
28 février 2023 et 2022**Puma Exploration Inc.**Notes to Consolidated Annual Financial Statements
February 28, 2023 and 2022**24. AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES****24. OTHER INCOME AND OTHER EXPENSES**

	28 février / February 28, 2023	February 28 / 28 février 2022	
	\$	\$	
Revenus divers	5 788	6 753	Miscellaneous income
Pénalités sur disposition de propriété minière	-	76 000	Penalties on disposition of mining property
Prime sur placement accréditif	885 643	484 431	Flow-through premium
Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation	(92 200)	(102 368)	Devaluation of prospection and evaluation assets
Gain sur disposition d'immobilisation corporelles	-	6 472	Gain on disposal of property, plant and equipment
	<u>799 231</u>	<u>471 288</u>	

25. FRAIS FINANCIERS**25. FINANCIAL FEES**

	28 février / February 28, 2023	February 28 / 28 février 2022	
	\$	\$	
Intérêts sur prêt	-	991	Interest on loan